

Attendre docs.

SOUDÉ

EXERCICE 2023	
Mandat n° : 019270 Bordereau n° : 001654 du : 18/08/2023.	N° organisme : 801243 N° tiers : N° Démat : N° subvention : 452562
Mandat n° : Bordereau n° : du :	1 ^{er} acompte : 5000€ N° règlement : 428561 Mandaté le : 16/08/23
Mandat n° : Bordereau n° : du :	2 ^{ème} acompte : N° règlement : Mandaté le :

) Solde

SUBVENTIONS 2023

Arbitrage DGS
du 28/08
↳ 5000 € ad
↳ 2000 € compl.

- CULTURE
- CONGRES MANIFESTATIONS
- CATALANITE

Demandeur :

Comité d'animations Millas

Montant de la demande :

15 000 €

Objet :

Fira d'identitat catalana

- COMPLET
- INCOMPLET

Pièces demandées le : 2/03

Montant voté : 5000€

Vote du : 29.06.23

Délibération n° : CP20230629N_32

Interventions et Observations

Reçu le 2/03 avec D Rocher & S Duvacher
Attente doc complémentaires.

Lettre d'engagement du.de la Président.e
(modèle à joindre sur la plateforme de demande en ligne)

Intitulé de la demande :

FIRA IDENTITAT CULTURAL CATALANA ET FERIA DU LIVRE

Catégorie :

CATALANITE

Thème :

AIDE AU FONCTIONNEMENT

Engagement de l'association

Je, soussigné.e

LOPEZ BERNARD

dûment habilité.e en vertu de la

délibération du Conseil d'Administration du

06 JANVIER 2023

donnant autorisation

de représentation de l'association

COMITE ANIMATIONS CULTURELLES MILLAS

, en sa qualité

de Président.e, sollicite auprès du Département des Pyrénées-Orientales une subvention de

15000

€, déclare :

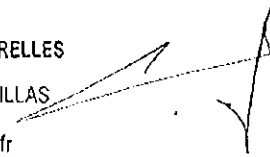
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyen.nes dans leurs relations avec les administrations,
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte
- utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée conformément à sa destination prévisionnelle,
- mettre à disposition ou fournir toute pièce complémentaire qui sera demandée par les services du Département des Pyrénées-Orientales.

En cas de soutien du Département :

- que l'association fera mention de ce partenariat sur tout support de communication et dans nos rapports avec les médias.

Date et signature du.de la Président.e 24/02/2023
(ou de son.sa délégué.e si attestation de délégation jointe)

COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS
2, Rue Emile ZOLA 66170 MILLAS
Tél: 06 14 64 97 75
E.mail: lopezbernard@sfr.fr



Budget prévisionnel de l'action projetée ⁽¹⁾ FIRA D IDENTITAT CULTURAL CATALA ET FERIA DU LIVRE

Association : COMITE D ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS
Exercice 2023

Date de début : 01/01/2023

Date de fin : 31/12/2023

CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾	PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	30 000 €
Achats			
Prestations de services	55 000 €	Subventions demandées	
Matières et fournitures	20 000 €	Etat : (à détailler)	
Services extérieurs			
Locations	2 000 €	Région(s) :	
Entretien et réparation		OCCITANIE	15 000 €
Assurance	3 000 €	Département(s) :	
		CG 66	15 000 €
Autres services extérieurs			
Honoraires		Communes(s) :	
Publicité, publication	3 000 €	MILLAS	15 000 €
Déplacements, missions, réceptions	5 000 €		
		Organismes sociaux (à détailler) :	
Charges de personnel			
Salaire et charges			
		Fonds européens	
Frais généraux		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes (précisez)	
		Ressources indirectes affectées	13 000 €
COUT TOTAL DU PROJET		TOTAL DES RECETTES	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES ⁽³⁾	88 000 €	TOTAL DES PRODUITS ⁽³⁾	88 000 €

⁽¹⁾ Budget de l'action pour laquelle l'aide est sollicitée. Il y a lieu de faire un budget par action

⁽²⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽³⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

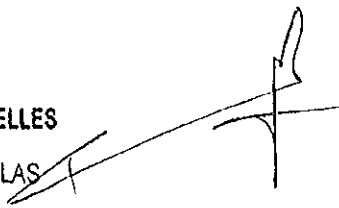
Au regard du coût total du projet, l'association sollicite une subvention de 15 000 euros

**COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS**

2, Rue Emile ZOLA 66170 MILLAS

Tél: 06 14 64 97 75

E.mail: lopezbernard@sfr.fr



DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 29/06/2023

--oOo--

DELIBERATION N° CP20230629N_32

OBJET : CATALANITÉ - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA CATALANITÉ

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20230629N_32 qui lui est présentée,

D'ACCORDER les subventions suivantes :

- une subvention de 5 000 € à l'association Comité d'Animation de Millas pour la Fira d'Identitat Catalana ;
- une subvention de 7 500 € à l'association Centre Cultural Català, Casal Jaume Ier de Perpinyà pour les actions annuelles.

AUTORISER la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération et à procéder éventuellement à des paiements par acomptes.

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le chapitre 65 du budget départemental.

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

REPRESENTE (S) :

Monsieur Louis ALIOT (procuration à Madame Carla MUTI), Madame Laurence AUSINA (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Toussainte CALABRESE (procuration à Monsieur Jean ROQUE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur Grégory MARTY (procuration à Madame Annabelle BRUNET), Madame Armelle REVEL-FOURCADE (procuration à Monsieur Jacques GARSAN), Monsieur Robert VILA (procuration à Madame Nathalie PIQUE)

ABSENT (S) :

POUR :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Madame

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 066-226600013-20230629-CP20230629N_32-DE

Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUET, Monsieur Alexandre FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Monsieur Robert GARRABE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le 31 JUL. 2023

Monsieur Bernard LOPEZ
Président
Comité d'Animations Culturelles de
Millas
2 rue Emile Zola
66 170 Millas

Suivi par : DPCMC/M.JUANOLA

Objet : Notification d'attribution de subvention / Dossier à compléter

Monsieur le Président,

Fort de notre identité, du patrimoine et de la richesse de notre département, la langue et la culture catalanes constituent l'héritage de tous les habitants des Pyrénées-Orientales. Leur protection et leur diffusion sont un enjeu culturel, économique, politique et humain d'importance.

A ce titre, le Département soutient les acteurs culturels locaux, privés ou publics, qui œuvrent tout au long de l'année pour le développement de l'enseignement du catalan, la promotion de la culture et de traditions populaires et la diffusion de langue.

Dès lors, j'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Département des Pyrénées-Orientales a décidé au cours de sa séance du 29 juin 2023 d'attribuer à votre organisme une subvention de 5 000 € au titre de l'exercice 2023 pour l'organisation de la Fira Identitat Cultural.

Le mandatement de cette subvention interviendra dès réception des documents cochés en annexe.

Je tiens à saluer votre implication et votre engagement. Il me tient à cœur, tout comme à l'ensemble des élus de l'Assemblée Départementale, de vous accompagner dans vos projets associatifs. Aussi, je vous demande de bien mentionner le soutien du Département sur l'ensemble de vos supports de communication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Hermeline MALHERBE

Les informations recueillies vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Département des Pyrénées-Orientales pour la seule gestion administrative des demandes des usagers. Elles sont conservées 2 ans après le dernier contact.
Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et libertés", vous pouvez exercer le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles, ainsi que définir leur sort en vous adressant à : M. le Délégué à la Protection des Données, Hôtel du Département, BP 906 quai Sadi Carnot 66906 Perpignan Cedex. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant sauf si ce droit est écarté par une disposition législative. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : CNIL - 3 Place de Fontenay - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - www.cnil.fr

Hôtel du Département - 24, quai Sadi Carnot - B.P. 906 - 66906 Perpignan cedex - Tél. 04 68 85 85 85 - www.leDépartement66.fr

L'Accent Catalan de la République Française

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 05/10/2023

--oOo--

DELIBERATION N° CP20231005N_30

OBJET : CATALANITÉ - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA CATALANITÉ

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20231005N_30 qui lui est présentée,

D'ACCORDER les subventions présentées en annexe pour un montant total de 66 550 €.

AUTORISER la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération et à procéder éventuellement à des paiements par acomptes.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal du Département, chapitre 65.

Mme Aude VIVES et M. Robert GARRABE n'ont pas pris part au vote et ont quitté la salle.

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Jacques GARSOU, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Madame Julie SANZ, Monsieur Robert VILA, Monsieur Thierry VOISIN

REPRESENTE (S) :


Madame Laurence AUSINA (procuration à Madame Nathalie PIQUE), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Madame Armelle REVEL-FOURCADE (procuration à Monsieur Jacques GARSOU), Madame Marie-Pierre SADOURNY (procuration à Madame Toussainte CALABRESE), Monsieur Jean SOL (procuration à Monsieur Robert VILA)

ABSENT (S) :

Madame Armande BARRERE, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Aude VIVES

POUR :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Jacques GARSOU, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT,

Envoyé en préfecture le 09/10/2023
Reçu en préfecture le 09/10/2023
Publié le 
ID : 066-226600013-20231005-CP20231005N_30-DE

Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Madame
Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA, Monsieur Thierry VOISIN

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Subventions en faveur de la Catalogne (Département 2023)

PROMOTION ET DIFFUSION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE

Organismes	Actions	Subventions 2023
EL MARBRE CIMP – CÉRET	Festival Coblissim	5 000 €
COMITÉ DES FÊTES – CAMPÔME	Actions annuelles	1 000 €
Sous-total		6 000 €

SOUTIEN A LA CULTURE POPULAIRE ET AUX TRADITIONS

Organismes	Actions	Subventions 2023
CASAL DE CONFLENT – PRADES	Actions annuelles	2 500 €
COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS	Fira d'Identitat Catalana -- Subvention complémentaire	2 000 €
COMMUNE D'UR	40ème édition Diada de Cerdanya -- subvention exceptionnelle	750 €
Sous-total		5 250 €

STRUCTURES D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL

Organismes	Actions	Subventions 2023
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – PERPIGNAN	Tournée de spectacles vivants à destination du public scolaire « Teatrecat 2023/2024 »	40 000 €
APLEC – PERPIGNAN	Actions annuelles	15 000 €
FÉDÉRATION SARDANISTE DU ROUSSILLON – PERPIGNAN	Animation du réseau – Subvention complémentaire	300 €
Sous-total		55 300 €

MONTANT TOTAL 66 550 €



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le 25. 10. 2023

Monsieur Bernard LOPEZ
Président
Comité d'Animations Culturelles de
Millas
2 rue Emile Zola
66 170 Millas

Suivi par : DPCMC/M.JUANOLA

Objet : Notification d'attribution de subvention

Monsieur le Président,

Forte de notre identité, du patrimoine et de la richesse de notre département, la langue et la culture catalanes constituent l'héritage de tous les habitants des Pyrénées-Orientales. Leur protection et leur diffusion sont un enjeu culturel, économique, politique et humain d'importance.

A ce titre, le Département soutient les acteurs culturels locaux, privés ou publics, qui œuvrent tout au long de l'année pour le développement de l'enseignement du catalan, la promotion de la culture et de traditions populaires et la diffusion de langue.

Dès lors, j'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Département des Pyrénées-Orientales a décidé au cours de sa séance du 5 octobre 2023 d'attribuer à votre organisme une subvention complémentaire de 2 000 € au titre de l'exercice 2023 pour l'organisation de la Fira d'Identitat Cultural.

Le mandatement de cette subvention sera prochainement effectué par mes services.

Je tiens à saluer votre implication et votre engagement. Il me tient à cœur, tout comme à l'ensemble des élus de l'Assemblée Départementale, de vous accompagner dans vos projets associatifs. Aussi, je vous demande de bien mentionner le soutien du Département sur l'ensemble de vos supports de communication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Hermeline MALHERBE

ASS. COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES

PLACE DE LA MAIRIE

66170 MILLAS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

- Détail des comptes bilan actif passif

- Détail Compte de résultat

FIDUCIAIRE DE LA TET

16 AVENUE HERMES

ZA LOS PALAUS

66170 MILLAS

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL	38 278	15 331	22 947	149.67
10100000 CAPITAL SOCIAL	38 278	15 331	22 947	149.67
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	51 428	22 947	74 375	324.12
Total I	13 150	38 278	51 428	134.35
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	16 095	10 236	5 859	57.24
40100000 FOURNISSEURS	16 095		16 095	
40810000 FOURN.FTS NON PARVEN		10 236	10 236	100.00
Total IV	16 095	10 236	5 859	57.24
TOTAL GENERAL	2 945	48 514	45 569	93.93

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	150 502	5 316	145 186	NS
70480000 VENTES AUTRE	149 502	5 316	144 186	NS
70490000 PARTENARIAT	1 000		1 000	
Chiffre d'affaires NET	150 502	5 316	145 186	NS
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	40 700	41 200	500	1.21
74240000 SUB CG FIRA IDENTITAT	7 000	7 000		
74250000 SUB CG FERIA DU LIVRE	7 000	7 000		
74280000 SUB CG AUTRE	1 700	1 400	300	21.43
74310000 SUB MILLAS FONCTIONNEMENT	25 000	25 800	800	3.10
Total des Produits d'exploitation	191 202	46 516	144 686	311.05
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	241 273	23 679	217 594	918.94
60410000 ACHATS FONCTIONNEMENT F01	67 715	5 910	61 805	NS
60430000 ACHATS MANIF CULTURELLE F03	88 047	3 236	84 810	NS
60440000 ACHATS FIRA IDENTITAT F04	65 306	2 820	62 486	NS
60450000 ACHATS FERIA DU LIVRE F05	1 320		1 320	
60460000 ACHATS TOTAL FESTUM STJEAN F06	2 937	2 000	937	46.82
60470000 ACHATS 14 JUILLET F07	4 331	4 401	71	1.61
60480000 ACHATS AUTRES F08		82	82	100.00
60490000 CARNAVAL	3 893		3 893	
60500000 EXPO FERIA PERPIGNAN	327		327	
60520000 CINEMA	1 100		1 100	
60530000 RONDACCA	710		710	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	3 780	3 659	121	3.31
62260000 HONORAIRES	1 440	1 440		
62750000 FRAIS S'EFFETS COMMI	369	131	238	180.91
AUTRES CHARGES	1 701		1 701	
65100000 REDEV.CONCES.BREV.LI	1 701		1 701	
Total des Charges d'exploitation	242 974	23 679	219 295	926.12
Résultat d'exploitation	51 772	22 837	74 609	326.71
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	344	110	234	212.34
76800000 AUTRES PRODUITS FINA	344	110	234	212.34
Total des Produits financiers	344	110	234	212.34
Résultat financier	344	110	234	212.34
Résultat courant avant impôts	51 428	22 947	74 375	324.12
Total des produits	191 546	46 626	144 920	310.82
Total des charges	242 974	23 679	219 295	926.12
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	51 428	22 947	74 375	324.12

CHARGES		PRODUITS	
CHARGES D'EXPLOITATION		SOLDE EXERCICE PRECEDENT	6 570,61 €
Achats de marchandises (nourriture)	1 914,30 €		
Autres achats			
Achats d'études et prestations de services	3 233,48 €		
Achats de matériel d'équipement et travaux	2 008,00 €	COTISATIONS DES BODEGAS	13 000,00 €
CHARGES EXTERNES		SUBVENTION RECUE DE LA VILLE	10 000,00 €
Location dortoirs lycée	1 400,00 €		
Location wc chimiques	2 600,70 €	SUBVENTION RECUE DU DEPARTEMENT	4 500,00 €
Primes d'assurance	878,99 €		
Divers sécurité	2 763,20 €	SUBVENTION RECUE DE LA REGION	10 000,00 €
Rémunération d'honoraires et intermédiaires			
Publicité, publication, relations publiques	4 255,11 €		
Frais postaux et de télécommunications		PARTENARIATS AUTRES ENTREPRISES	
Services bancaires et assimilés		Milles	39 182,40 €
Divers	8 032,22 €	Sponsoring	5 000,00 €
Impôts, taxes et versements assimilés (sacem)		PRODUITS DE MANIFESTATION	
Salaires et traitements	75 588,09 €		
Charges sociales		Ventes diverses	18 692,12 €
Dotation aux amortissements			
Tickets boissons	2 136,00 €	PRODUITS DIVERS	
TOTAL DES CHARGES	104 810,09 €	TOTAL DES PRODUITS	106 945,13 €
BALANCE GENERALE	-2 135,04 €	BALANCE GENERALE	
BENEFICE DE L'EXERCICE	2 135,04 €	DEFICIT DE L'EXERCICE	



EXERCICE 2023	
N° organisme : 801243	
N° tiers :	
N° Démat : 15220	
N° subvention : 452492	
Mandat n° : 17633	1 ^{er} acompte : 5000 €
Bordereau n° : 1524	N° règlement : 428115
du : 28/07	Mandaté le : 26/07/23
Mandat n° :	2 ^{ème} acompte :
Bordereau n° :	N° règlement :
du :	Mandaté le :

SUBVENTIONS 2023

- CULTURE
- CONGRES MANIFESTATIONS
- CATALANITE

Demandeur :

Comite' d'Animations Culturelles de Millas

Montant de la demande :

5000 €

Objet :

manifestation culturelle

COMPLET

INCOMPLET

Bureau / RA / PU AG . CA . (pas de CA)

Pièces demandées le :

Montant voté :	5000 €	0
Vote du :	CP 29 juin	
Délibération n° :	24	

Interventions et Observations

EXERCICE 2023

N° organisme : 801238

N° tiers :

N° Démat :

N° subvention : 453772

Mandat n° : 16968

Bordereau n° : 1478

du : 28/07

1^{er} acompte : 2000€

N° règlement : 426130

Mandaté le : 27/07

Mandat n° :

Bordereau n° :

du :

2^{ème} acompte :

N° règlement :

Mandaté le :

SUBVENTIONS 2023 **CULTURE** **CONGRES MANIFESTATIONS** **CATALANITE**

Demandeur :

Comité d'animations culturelles de millas

Montant de la demande :

Objet :

subv. complémentaire

 COMPLET **INCOMPLET**

Pièces demandées le :

Montant voté : 2000 €

Vote du :

20/07/23

Délibération n° :

13

Interventions et Observations

Lettre d'engagement du.de la Président.e

(modèle à joindre sur la plateforme de demande en ligne)

Intitulé de la demande : MANIFESTATIONS CULTURELLES

Catégorie : CULTURE

Thème : SOUTIEN AUX EVENEMENTS CULTURELS

Engagement de l'association

Je, soussigné.e LOPEZ BERNARD dûment habilité.e en vertu de la

délibération du Conseil d'Administration du 06/01/2023 donnant autorisation

de représentation de l'association COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS, en sa qualité

de Président.e, sollicite auprès du Département des Pyrénées-Orientales une subvention de

PRESIDENT

€, déclare :

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyen.nes dans leurs relations avec les administrations,
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte
- utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée conformément à sa destination prévisionnelle,
- mettre à disposition ou fournir toute pièce complémentaire qui sera demandée par les services du Département des Pyrénées-Orientales.

En cas de soutien du Département :

- que l'association fera mention de ce partenariat sur tout support de communication et dans nos rapports avec les médias.

Date et signature du.de la Président.e
(ou de son.sa délégué.e si attestation de délégation jointe)

2.

Budget prévisionnel de l'action projetée ⁽¹⁾ MANIFESTATIONS CULTURELLES

Association : COMITE D ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS

Exercice 2023

Date de début :

Date de fin :

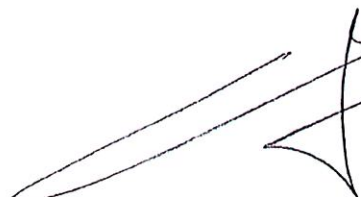
CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾	PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	44 000 €
Achats			
Prestations de services	20 000 €	Subventions demandées	
Matières et fournitures	12 000 €	Etat : (à détailler)	
Services extérieurs			
Locations	3 000 €	Région(s) :	
Entretien et réparation			
Assurance	1 000 €	Département(s) :	
		CG 66	5 000 €
Autres services extérieurs			
Honoraires		Communes(s) :	10 000 €
Publicité, publication	12 000 €		
Déplacements, missions, réceptions	11 000 €		
		Organismes sociaux (à détailler) :	
Charges de personnel			
Salaires et charges			
		Fonds européens	
Frais généraux		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes (précisez)	
		Ressources Indirectes affectées	
COÛT TOTAL DU PROJET		TOTAL DES RECETTES	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES ⁽³⁾	59 000 €	TOTAL DES PRODUITS ⁽³⁾	59 000 €

⁽¹⁾ Budget de l'action pour laquelle l'aide est sollicitée. Il y a lieu de faire un budget par action

⁽²⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽³⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

Au regard du coût total du projet, l'association sollicite une subvention de 5 000 euros


 COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
 DE MILLAS
 2, Rue Emile ZOLA 66170 MILLAS
 Tél: 06 14 64 97 75
 E.mail: lopezbernard@sfr.fr

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 29/06/2023

--oOo--

DELIBERATION N° CP20230629N_24

OBJET : CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA CULTURE
(SECTION DE FONCTIONNEMENT)

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20230629N_24 qui lui est présentée,

D'AUTORISER le versement des subventions aux organismes figurant en annexe pour un montant total de 122 550 € sur la section de fonctionnement.

D'AUTORISER la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération et à procéder éventuellement à des paiements par acomptes.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal du Département, chapitre 65.

Mme Hermeline MALHERBE, M. Thierry VOISIN et Mme Madeleine GARCIA-VIDAL ont quitté la salle et n'ont pas pris part au vote.

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Rémi LACAPERRE, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Madame Aude VIVES

REPRESENTE (S) :

Monsieur Louis ALIOT (procuration à Madame Carla MUTI), Madame Laurence AUSINA (procuration à Monsieur Jean SOL), Madame Toussainte CALABRESE (procuration à Monsieur Jean ROQUE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur Grégory MARTY (procuration à Madame Annabelle BRUNET), Madame Armelle REVEL-FOURCADE (procuration à Monsieur Jacques GARSAN), Monsieur Robert VILA (procuration à Madame Nathalie PIQUE)

ABSENT (S) :

Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Thierry VOISIN

POUR :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE,

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 066-226600013-20230629-CP20230629N_24-DE

Monsieur Jacques GARSAU, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi MARTY, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA, Madame Aude VIVES

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Monsieur Robert GARRABE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

CP 29 JUIN 2023

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

ID : 066-226600013-20230629-CP20230629N_24-DE

DISPOSITIF 1 : SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Structures	Subventions
École de musique d'Elne	12 000 €
TOTAL DISPOSITIF 1	12 000 €

DISPOSITIF 2 : SOUTIEN AUX ÉQUIPES ARTISTIQUES : AIDE À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION

Structures	Actions	Subventions
Axe 1 : Création artistique dans le domaine du spectacle vivant des arts numériques		
Choré-enco	Reprise de "Lilalune"	1 000 €
Gérard Gérard	Création "Aubrac Express"	1 000 €
Axe 2 : Diffusion des œuvres et des équipes artistiques		
	Boomerang	1 000 €
	Gérard Gérard	2 000 €
	Les petites gens	2 000 €
	Un hublot dans la tête	2 000 €
TOTAL DISPOSITIF 2		9 000 €

DISPOSITIF 3 : SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS CULTURELS : FESTIVALS ET SAISONS CULTURELLES ET ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Structures	Actions	Subventions
Musique - Festivals et saison culturelles		
Festival International du Disque	Festival International du Disque et de la BD	5 000 €
Association Fêtes et Culture – Pézilla la rivière	Programmation musicale	3 000 €
Association Symphony	Festival « Greenland »	3 000 €
Association les félés du Bocal	Manifestation « La fête du travailleur catalan »	2 000 €
Association pour la Culture et les Arts en Vallespir	Festival « Les Inédits d'Amélie »	1 000 €
HMGR Event Live	Programmation de musiques hard-rock	1 000 €
La plage aux Etoiles	Manifestation culturelle estivale	500 €
Littérature – poésie – lecture -		
Comité d'animations Culturelles de Millas	Manifestations culturelles estivales	5 000 €
Théâtre-Danse-Cirque-Contes :		
Association Probedones d'Abaigt	Festival 543 – aide complémentaire	1 000 €
Photo – Cinéma :		
Festival Off de Perpignan	festival Off	4 000 €
STRUCTURES PUBLIQUES		
Aides aux saisons et événements culturels		
Commune de Toulouges	Saison culturelle annuelle	7 000 €
Commune d'Alenya	Saison culturelle annuelle	7 000 €
Commune de Cabestany	Saison culturelle annuelle	7 000 €
Commune de Thuir	Saison culturelle annuelle	7 000 €
Commune de Saint Hippolyte	Programmation musicale	1 500 €
Commune d'Arles sur Tech	Programmation culturelle	1 000 €
TOTAL DISPOSITIF 3		56 000 €

DISPOSITIF 4 : SOUTIEN AUX LIEUX DE DIFFUSION DE SPECTACLES VIVANTS ET DE RESIDENCES

Structures	Actions	Subventions
Commune de Toulouges	Programmation de la salle de spectacles	7 000 €
Commune d'Alenya	Programmation de la salle de spectacles	7 000 €
Commune de Cabestany	Programmation de la salle de spectacles	7 000 €
Commune de Thuir	Programmation de la salle de spectacles	7 000 €
TOTAL DISPOSITIF 4		28 000 €

DISPOSITIF 5 : SOUTIEN AUX STRUCTURES CULTURELLES ET ARTISTIQUES DÉPARTEMENTAL

Envoyé en préfecture le 05/07/2023
 Reçu en préfecture le 05/07/2023
 Publié le
 ID : 066-226600013-20230629-CP20230629N_24-DE

Axe 2 : Aide aux structures qui proposent des actions d'initiation et d'accompagnement culturel en vue de leur structuration et de leur diffusion ; soutien réglementaire et logistique dans la démarche de diffusion et de structuration.

Le bureau de l'ilith	Aide à la promotion et à la diffusion d'artistes locaux	1 000 €
TOTAL DISPOSITIF 5		1 000 €

DISPOSITIF 6 : SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE MÉDIATION ET DE PRATIQUES ARTISTIQUES

Structures	Actions	Subventions
Cultures du Coeur	Projet d'inclusion culturelle « Invite tes parents »	5 000 €
Ligue De L'enseignement	Dispositif « Enfant Acteur-Enfant Spectateur »	3 000 €
Les Enfants du lude	Animations en médiathèque	2 000 €
Cinétoiles	Promotion du cinéma	1 000 €
Compagnie Encima	Ateliers théâtre pour l'inclusion culturelle	1 000 €
Influences	Actions de médiation	1 000 €
La providence casa descattlar	Projet « le chant des oiseaux »	1 000 €
La Remise à Estagel	Actions culturelles	1 000 €
Laboratoire artistique Contemporain en Fenouillèdes	« Actions de médiation »	1 000 €
<i>Chorales</i>		
	A tous choeur	400 €
	Les poly-sons	150 €
TOTAL DISPOSITIF 6		16 550 €

TOTAL CP DU 29 JUIN 2023 122 550 €



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le 28 JUL. 2023

Monsieur LOPEZ Bernard
Président – COMITE D'ANIMATIONS
CULTURELLES DE MILLAS
2, rue Emile Zola
66170 MILLAS

Suivi par : DPCMC / N. LANGLOIS

Objet : Notification d'attribution de subvention / Dossier à compléter.

Monsieur le Président,

Forte de la richesse, de la variété et de la vitalité culturelle de notre département, notre institution s'engage bien au-delà de ses compétences obligatoires en favorisant la présence d'une offre culturelle et artistique professionnelle et diversifiée sur tout le territoire, la création et la circulation des œuvres, la sensibilisation de tous les publics aux pratiques artistiques, et les partenariats avec les acteurs de la culture.

A ce titre, le Département soutient les acteurs culturels locaux, privés ou publics, qui œuvrent tout au long de l'année en faveur de la culture pour tous.

J'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Département des Pyrénées-Orientales a décidé au cours de sa séance du 29 juin 2023 d'attribuer à votre organisme une subvention de 5 000 € au titre de l'exercice 2023 pour l'aide aux manifestations culturelles estivales.

Le mandatement de cette subvention interviendra dès réception des documents obligatoires reportables.

Je tiens à saluer votre implication et votre engagement. Il me tient à cœur, tout comme à l'ensemble des élus de l'Assemblée Départementale de vous accompagner dans vos projets associatifs, aussi je vous demande de bien mentionner le soutien du Département sur l'ensemble de vos supports de communication.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Hermeline MALHERBE

Les informations reçues vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Département des Pyrénées-Orientales pour la seule gestion administrative des demandes des usagers. Elles sont conservées 2 ans après le dernier contact. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et libertés", vous pouvez exercer le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles, ainsi que défaire leur sort en vous adressant à : M le Délégué à la Protection des Données, Hôtel du Département, BP 906 quai Sadi Carnot 66906 Perpignan Cedex. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant sauf si ce droit est écarté par une disposition législative. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : CNIL - 3 Place de Fontenay - TSA 81715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - www.cnil.fr

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24, quai Sadi Carnot - B.P. 906 - 66906 Perpignan cedex - Tél. 04 68 85 85 85 - ledepartement66.fr

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 20/07/2023

--oOo--

DELIBERATION N° CP20230720N_13

OBJET : CULTURE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA CULTURE
(SECTION DE FONCTIONNEMENT)

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20230720N_13 qui lui est présentée,

D'AUTORISER le versement des subventions aux organismes figurant ci-dessous pour un montant total de 18 500 € sur la section de fonctionnement :

Structure	Objet	Montant
Maury Prod	Festival « Voix de Femmes » à Maury Subvention complémentaire	7 500 €
Commune de Céret	Salle de l'Union	7 000 €
Comité d'animations culturelles de Millas	Manifestations culturelles Subvention complémentaire	2 000 €
Orchestre Symphonique de Canet-en-Roussillon	Activités annuelles	1 000 €
Yummy	Manifestation « Tous dehors » à Elne Subvention complémentaire	1 000 €
Total		18 500 €

D'AUTORISER la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération et à procéder éventuellement à des paiements par acomptes.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal du Département, chapitre 65.

A quitté la salle et n'a pas pris part au vote : Charles CHIVILO.

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL., Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

Envoyé en préfecture le 24/07/2023

Reçu en préfecture le 24/07/2023

Publié le

ID : 066-226600013-20230720-CP20230720N_13-DE

REPRESENTE (S) :

Madame Annabelle BRUNET (procuration à Monsieur Benoît CASTANEDO), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Lola BEUZE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur Rémi LACAPERE (procuration à Madame Françoise FITER), Monsieur Marc PETIT (procuration à Madame Madeleine GARCIA - VIDAL), Madame Nathalie PIQUE (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Alexandre REYNAL (procuration à Madame Marie Edith PERAL)

ABSENT (S) :

Monsieur Charles CHIVILO, Monsieur Robert VILA

POUR :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le 28 JUIL. 2023

Monsieur LOPEZ Bernard
Président – COMITE D'ANIMATIONS
CULTURELLES DE MILLAS
2, rue Emile Zola
66170 MILLAS

Suivi par : DPCMC / N. LANGLOIS

Objet : Notification d'attribution de subvention.

Monsieur le Président,

Forte de la richesse, de la variété et de la vitalité culturelle de notre département, notre institution s'engage bien au-delà de ses compétences obligatoires en favorisant la présence d'une offre culturelle et artistique professionnelle et diversifiée sur tout le territoire, la création et la circulation des œuvres, la sensibilisation de tous les publics aux pratiques artistiques, et les partenariats avec les acteurs de la culture.

A ce titre, le Département soutient les acteurs culturels locaux, privés ou publics, qui œuvrent tout au long de l'année en faveur de la culture pour tous.

Dès lors, j'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Département des Pyrénées-Orientales a décidé au cours de sa séance du 20 juillet 2023 d'attribuer à votre organisme une subvention complémentaire de 2 000 € au titre de l'exercice 2023 pour l'aide à vos manifestations culturelles.

Le mandatement de cette subvention sera prochainement effectué par mes services.

Je tiens à saluer votre implication et votre engagement. Il me tient à cœur, tout comme à l'ensemble des élus de l'Assemblée Départementale, de vous accompagner dans vos projets associatifs. Aussi, je vous demande de bien mentionner le soutien du Département sur l'ensemble de vos supports de communication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Hermeline MALHERBE

Budget prévisionnel de l'association

Budget prévisionnel de l'association, approuvé par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration

Association :

Exercice 2023

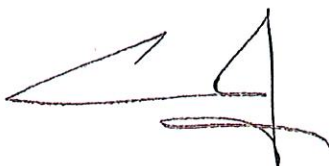
Date de début : 01/01/2023

Date de fin : 31/12/2023

CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽¹⁾	PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽¹⁾
60 -- Achats	112 100 €	70 -- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	89 100 €
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	89 100 €
Achats non stockés de matières et fournitures	112 100 €	Prestation de services	
Fournitures non stockables		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		Billetterie	
Fournitures administratives		74 -- Subventions d'exploitation	73 000 €
Autres fournitures		Etat : (à détailler)	
61 -- Services extérieurs	9 500 €		
Sous-traitance générale			
Locations	5 500 €	Région(s) :	
Entretien et réparation		OCCITANIE	15 000 €
Assurance	4 000 €	Département(s) :	
Documentation		CG 66	20 000 €
Divers			
62 -- Autres services extérieurs	40 500 €	Communes(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 500 €	MILLAS	25 000 €
Publicité, publication	19 000 €		
Déplacements, missions, réceptions	20 000 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
Frais postaux et de télécommunications			
Services bancaires, autres			
63 -- Impôts et taxes	0 €	Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres recettes	
64 -- Charges de personnel	0 €	PARTENARIAT	13 000 €
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 -- Autres produits de gestion courante	0 €
Autres charges de personnel		Coisations	
65 -- Autres charges de gestion courante		Autres recettes	
66 -- Charges financières		76 -- Produits financiers	
67 -- Charges exceptionnelles		77 -- Produits exceptionnels	0 €
		Sur opération de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
68 -- Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)		78 -- Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	162 100 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	162 100 €
86 -- Emplois des contributions volontaires en nature		87 -- Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	162 100 €	TOTAL DES PRODUITS	162 100 €

⁽¹⁾ ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽²⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée



**COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS**
2, Rue Emile ZOLA 66170 MILLAS
Tél: 06 14 64 97 75
E.mail: lopezbernard@sfr.fr

MANIFESTATIONS CULTURELLES

2023

- **Mars** : « LE GOIG DELS OUS »
Avec la chorale « L'ESTUDIANTINA » D'ILLE sur TET.

- **23 Juin** : Fête et Feux de la « SANT JOAN ».
Concert avec la chorale « CANTA-CANTA » de Perpinya.
Cérémonie de la FLAMA Del CANIGO, avec défilé des jeunes porteurs de flammes et grand brasier.
Final : Feux d'artifices.

- **Juillet** : Expositions des tableaux de la Fèria
« Rondalla a Força Réal » : La nuit des contes avec Gérard Jacquet et son invité, au pied de l'ermitage.

Concert et grands feux d'artifices pour la Fête nationale
Du 14 juillet.

Séances de cinéma en plein air dans le parc.

- **Août** : FERIA du 03 au 06 août
Animations bodegas – Concerts et Expositions.

- **Octobre** : Soirée spéciale « VENDANGES ».

- **Décembre** : RIFLES TRADITIONELLES des fêtes de fin d'année.

Fiche d'identité

Nom de l'association : COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES DE MILAS

Présentation de l'association: Association loi 1901

Promouvoir la culture Catalane au travers
de manifestations culturelles.

Présentation détaillée de l'ensemble des activités développées par l'association :

Détail des manifestations
fait sous

- Compte rendu d'activités 2022
- Rapport d'activités 2022

FERIA DU LIVRE 2023

Samedi 5 Août 2023 : 23° Féria du livre

Maison du Parc à Millas

- *Exposition des 40 affiches officielles de la Féria de Millas*
- *Salon du livre « Traditions du sud ».*

Rencontre avec les auteurs (dix invités).

Comme chaque année, depuis 23 ans, la littérature « Traditions du sud » s'affiche, et décerne le prix Féria lors des fêtes de Millas.

Manifestation culturelle qui a acquis ses lettres de noblesse avec le temps, et qui accueille un nombre important de personnes.

FIRA D'IDENTITAT CULTURAL CATALANA

2023

Dans le cadre de la FERIA de MILLAS

- **Jeudi 03 Août** : *Pasa carrer amb el DRAC de FOC (Défilé dans les rues du village),
accompagné par les « SOROLLOSOS del RIBERAL » (percussions).
Spectacle pyrotechnique dont un dragon crache du feu,
accompagné des « DIABLES du RIBERAL » (60 exécutants).*

- **Vendredi 04 Août** : *Batlada de sardanes avec une cobla (musiciens catalans)*

- **Samedi 05 Août** : *Trobada castellera (pyramides humaines) avec les colles de :*
 - *CASTELLERAS de FIGUERES (80 exécutants).*
 - *DU RIBERAL (120 exécutants).*
 - *LES TIRELLONGUES de MANRESA (90 exécutants).*

- **Dimanche 06 Août** : *Le matin MESSE en CATALAN dans l'église du village avec la participation des « GEANTS » de Perpinya, d'Elné, de Tautavel, de Thuir, de Rivesaltes,
D'Argelés, de Saint Hippolyte et du Soler (22 géants), et la chorale de chants catalans
« BOMPAS CANTA ».
A l'issue, grand défilé des GEANTS dans les rues, accompagnés par leurs musiques typiques catalanes « LES GRALLERS » (80 exécutants).

L'après-midi, TROBADA GEGANTERA (bal des GEANTS),
accompa- gnée par LES GRALLERS.

Le soir, le grand CORREFOC, colles de diables porteurs de feux au bout d'une perche, qui enflamment les rues de la ville accompagnés par les percussions du RIBERAL (40 exécutants)., avec un grand final de feux d'artifices (40 exécutants).*

*Sont présentes, les COLLES de DIABLES de Vilafranca del
Penedes,
De l'Albére et du Riberal (90 exécutants).*

*Il est a noté que toutes les manifestations sont entièrement
gratuites, et que l'an dernier 30 000 personnes y ont participé (source gendarmerie).*

Total frais hébergement + déplacement : 14880 € (3 documents)

COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS

PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS CULTURELLES 2023

29 mars : « LE GOIG DELS OUS » soirée catalane traditionnelle

*Des Fêtes de pâques, avec la chorale « L'ESTUDIANTINA »
D'ILLE sur TET.*

-Fréquentation attendue : 200 personnes

-Coût artistique de la prestation : 2400 euros

23 Juin : Fête et Feux de la « SANT JOAN ».

*Cérémonie de la FLAMA Del CANIGO, avec défilé des jeunes
Porteurs de flammes et saut d'un grand brasier, suivi de chants
Catalans.*

-Fréquentation attendue : 1200 personnes

-Coût artistique de la prestation : 2300 euros

⊖ Coûts hébergement et déplacement : 540 euros

Juillet : Expositions des affiches officielles de la Fèria de MILLAS

-Fréquentation attendue : 1000 personnes

-Coût artistique de la prestation : 1500 euros

14 Juillet : Concert pour la Fête nationale.

-Fréquentation attendue : 1500 personnes

-Coût artistique de la prestation : 1200 euros

⊖ Coûts hébergement et déplacement : 700 euros

22 Juillet : « **Rondalla a Força Réal** » : La nuit des contes avec Gérard Jacquet et son invité, au pied de l'ermitage.

- Fréquentation attendue : 250 personnes
- Coût artistique de la prestation : 800 euros
- ⊖ Coûts hébergement et déplacement : 600 euros

27 Juillet : **Séance de cinéma en plein air dans le parc.**

- Fréquentation attendue : 500 personnes
- Coût artistique de la prestation : 1400 euros

- **Août** : **FERIA de MILLAS du 03 au 06 août 2023**

- Animations bodegas – Concerts et Expositions –

- Fréquentation attendue : 30 000 personnes
- Coût artistique de la prestation : 38100 euros
- ⊖ Coûts hébergement et déplacement : 4800 euros

21 Octobre : **Soirée spéciale « VENDANGES VINS NOUVEAUX ».**

- Fréquentation attendue : 500 personnes
- Coût artistique de la prestation : 1500 euros

31 Décembre : **RIFLE TRADITIONELLES des fêtes de fin d'année.**

- Fréquentation attendue : 600 personnes
- Coût de la prestation : 3600 euros

L'après-midi, **TROBADA GEGANTERA** (bal des GEANTS), accompagnée par LES GRALLERS.

Le soir, le **grand CORREFOC**, colles de diables porteurs de feux au bout d'une perche, qui enflamment les rues de la ville accompagnés par les percussions du RIBERAL (30 exécutants)., avec un grand final de feux d'artifices (40 exécutants).

Sont présentes, les **COLLES de DIABLES** de Vilafranca del Penedes, De l'Albères et du Riberal (80 exécutants).

-Fréquentation attendue matin : 300 personnes

Après-midi : 2500 personnes

Soir : 2000 personnes

-Coût artistique des prestations du matin : 500 euros

Après-midi : 4800 euros

Soir : 3000 euros

-Coûts hébergement et de déplacement : 2500 euros

Il est à noter que ces manifestations sont entièrement gratuites au public, l'an dernier 30 000 personnes y ont participé sur les quatre journées. (Source gendarmerie).

Impact de la Féria de Millas sur l'économie locale :

La féria de Millas est une réelle tradition ancrée dans les Pyrénées-Orientales depuis quarante ans cette année, qui génère des retombées économiques importantes pour la commune et le canton. Durant les quatre jours des festivités, l'économie tourne à plein régime pour les restaurants, bars, commerçants, camping et les gîtes du canton, créant des emplois additionnels et des revenus dans divers secteurs d'activités.

La fréquentation est composée de personnes de tout âge, au vu des spectacles proposés, ce qui en fait une manifestation très populaire et très festive, attirant des personnes résidents hors département, venant des quatre coins de la France.

Outre les 30 000 participants, près de 100 bénévoles, 650 exécutants, 20 employés de mairies, 30 agents de sécurité et 30 gendarmes en service d'ordre, contribuent au bon déroulement des festivités.

COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS

PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

FIRA D'IDENTITAT CULTURAL CATALANA ET FERIA DU LIVRE 2023

Dans le cadre de la FERIA de MILLAS, la culture catalane est mise à l'honneur à l'occasion de plusieurs spectacles proposés au public, durant les quatre jours de festivités, Comme suit :

- **Jeudi 03 Août** : **Pasa carrer amb el DRAC de FOC** (Défilé dans les rues du village), accompagné par les « **SOROLLOSOS del RIBERAL** » (percussions). Spectacle pyrotechnique dont un dragon crache du feu, accompagné des « **DIABLES du RIBERAL** » (60 exécutants).

-Fréquentation attendue 2000 personnes

-Coût artistique de la prestation 1000 euros

⊖ Coûts hébergement et de déplacement 980 euros

- **Vendredi 04 Août** : **Batllada de sardanes** avec une cobla (musiciens catalans)

-Fréquentation attendue 400 personnes

⊖ Coût artistique de la prestation 980 euros

- **Samedi 05 Août** : **Trobada castellera** (pyramides humaines) avec les colles de : **CASTELLERAS de FIGUERES (80 exécutants)**, **DU RIBERAL (120 Exécutants)** et **LES TIRELLONGUES de MANRESA (90 exécutants)**.

-Fréquentation attendue 2500 personnes

-Coût artistique de la prestation 5000 euros

⊖ Coûts hébergement et de déplacement 3820 euros.

- **Dimanche 06 Août** : Le matin **MESSE en CATALAN** dans l'église du village avec la participation des « **GEANTS** » de Perpinya, d'Elne, de Tautavel, de Thuir, de Rivesaltes, D'Argelés, de Saint Hippolyte et du Soler (22 géants), et la chorale de chants catalans « **BOMPAS CANTA** ». A l'issue, grand défilé des **GEANTS** dans les rues, accompagnés par leurs musiques typiques catalanes « **LES GRALLERS** » (160 exécutants).

Si à ce jour, le comité d'animation culturelle de Millas n'a pas fait d'évaluation réelle et chiffrée sur les retombées économiques de cette manifestation, Il n'est cependant pas abusif d'affirmer qu'elles apparaissent comme évidentes et non négligeables pour l'économie locale.

Il est a noté, que la tenue de notre manifestation occasionne un important nombre de dépenses effectuées principalement auprès des entreprises locales.

Aussi, afin de pouvoir maintenir une manifestation de telle envergure sur notre commune, canton et département, nous sollicitons le maintien des subventions publiques au niveau local, départemental et régional, pour faire perdurer ces festivités culturelles catalanes qui contribuent grandement à la notoriété de notre territoire.

COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS

PREVISIONNEL DE LA MANIFESTATION CULTURELLE

FERIA DU LIVRE 2023

Samedi 5 Août 2023 : 23° Féria du livre à la Maison du Parc à Millas

- Exposition des 40 affiches officielles de la Féria de Millas
- Salon du livre « Traditions du sud ».
- Rencontre avec les auteurs (dix invités).

Comme chaque année, depuis 23 ans, la littérature « Traditions du sud » s'affiche, et décerne le prix Féria lors des fêtes de Millas.

Manifestation culturelle qui a acquis ses lettres de noblesse avec le temps, t qui accueille un nombre important d'auteurs et de lecteurs passionnés.

- Fréquentation attendue 250 / 300 personnes
- Coût artistique de la prestation 1500 euros
- Coûts hébergement et de déplacement 2460 euros

*ASSEMBLEE GENERALE
DU COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS*

06 janvier 2023

Membres présents : Lopez Bernard, Escalais Pascale, Santalo Agnès, Santalo Sophie, Nadine Sales, Bernard Sales, Valérie Lopez, Penarubia Didier, Laurence Pénarubia, Galdric Lopez, Gaciot Bernard Lucien Soto, Christophe Mejean, Serge Ruiz, Marie Laure Ojeda, Florence Routier, Corinne Coste, François Ferrer, Carle Frédéric.

Absents excusés : Barnole Pierre, Gaciot Sylvie.

Ordre du jour

Présentation du bilan de la Féria 2022 et Bilan de l'association 2022 et de fonctionnement.

L'ensemble est approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration.

Démission de l'ensemble du bureau.

Les membres du bureau se représentent et sont élus à l'unanimité.

Présentation des dossiers en cours : les demandes de subventions vont être réalisées auprès des entités régionales, départementales et municipales pour l'année à venir.

Le programme des manifestations à venir est présenté :

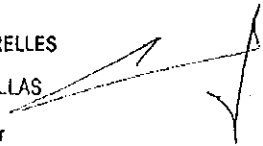
- Fixer une date pour le carnaval, voir avec les écoles le centre de loisir.*
- Remettre en place autour de Pâques la tradition du Goig dels ous*
- Organiser la fête de la St Jean : groupe musical*
- Fête du 14/07 avec feux d'artifice et groupe local*
- La féria ; pour tradition et catalanité (aout) des devis sont demandés concernant toutes les animations des 4 jours. Tout se décidera en fonction des propositions et du budget.*
- Soirées Cinéma du Parc (1 date en juillet 1 date en fin aout)*
- La nuit des contes à Força Réal (juillet) avec un fantaisiste français*

*Le Président demande si quelqu'un veut parler de quelque sujet particulier.
Aucun membre n'a rien à rajouter.*

Le Président clôture l'assemblée à 23h.

Le Président

COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS
2, Rue Emile ZOLA 66170 MILLAS
Tél: 06 14 64 97 75
E.mail: lopezbernard@sfr.fr



La Secrétaire



COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS

COMPTE RENDU ACTIVITES 2022

PROGRAMME DES ANIMATIONS

27 MARS 2022 CARNAVAL avec l'orchestre EDEN

23 JUIN 2022 FOCS I FIESTAS DE LA SAN JOAN
avec message Flamme du Canigou et Feux symboliques

2 JUILLET 2022 EXPOSITION DES AFFICHES DE TOUTES LES FERIAS DE MILLAS

14 JUILLET 2022 FETE DU 14 JUILLET
concert de chansons françaises et feux d'artifice

21 JUILLET 2022 NUIT DES CONTES
Rondalla Chappelle de Força Réal avec Gérard Jacquet et Colette Migné

27 JUILLET 2022 CINEMA DE PLEIN AIR

du 4 au 7 AOUT 2022 FETE CATALANE
Cobla Sol de Banyuls ballade de sardanes
Trobada Castellera avec Aire Nou de Bao
Messe en catalan avec la chorale Bompas Canta
Trobada gegantera avec les geants de Thuir et Perpinya

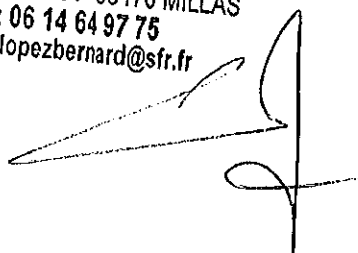
COMITE
D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS

RAPPORT
D'ACTIVITES
2022

1

COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS
2, Rue Emile ZOLA 66170 MILLAS
Tél: 06 14 64 97 75
E.mail: lopezbernard@sfr.fr

Vu



FERIA DU 04 AU 07 AOUT 2022

La grande animation annuelle de l'association.

C'est la 39^{ème} année que la féria marque l'ambiance de la région.

Encore une fois c'est environ 25000 personnes qui ont participé la féria, ce qui en fait une des plus grandes fêtes de la région sur le mois d'août.

Fin juillet a eu lieu la présentation du programme et de l'affiche officielle de la féria à Millas, pour une mise en appétit des futures festivités.

Affiche officielle : Jean Hellemas

Tee-shirt officiel : Magali MESAS, Millassoise dans l'âme, elle a pris plaisir d'élaborer le logo du tee-shirt officiel de la féria.

LA FERIA - 4 JOURS DE FETE

- *Le Jeudi sportif*
- *Le Vendredi autour des vachettes*
- *Le Samedi sous le signe de la culture et de la Catalanité*
- *Le Dimanche tout un programme festif, familial et convivial*

La Féria c'est aussi une organisation de 60 bénévoles qui œuvrent pour assurer et maintenir une grande fête populaire.

La sécurité est au cœur des préoccupations de l'association qui paye les services d'une société de sécurité qui œuvre tout au long des 4 jours aux côtés des pompiers et gendarmes pour assurer une féria sereine à tous les participants et organisateurs.

JEUDI 04 AOUT

La Féria débute le jeudi avec la fameuse course pédestre « La Panoramique », plus de 500 participants entre les coureurs et les randonneurs.

***Millas – Força Réal – Millas** : Un circuit vallonné de 16,9 Kms sur route et chemins de terre à travers vignes et oliviers. Un superbe panorama s'offre aux participants depuis la chapelle de Força-Réal, avec vue sur le littoral et sur le massif du Canigou..*



Un buffet campagnard et collations sont servis à tous les participants, après la remise des récompenses aux gagnants.

La soirée du jeudi se poursuit par la traditionnelle ouverture officielle de la Féria par Monsieur le Maire de la commune, animée par la banda Millassoise.

En centre-ville, le défilé du « DRAC DE FOC HAMLET », accompagné par les Sorollosos et les diables et les bruixes du Riberal.



Un dragon circulant dans les rues de la ville en crachant du feu dans un bruit étourdissant de pétards et percussion.



VENDREDI 05 AOUT

Au long de la journée, les animations musicales battent leur plein avec bandas et groupes musicaux qui font vibrer le public festif.

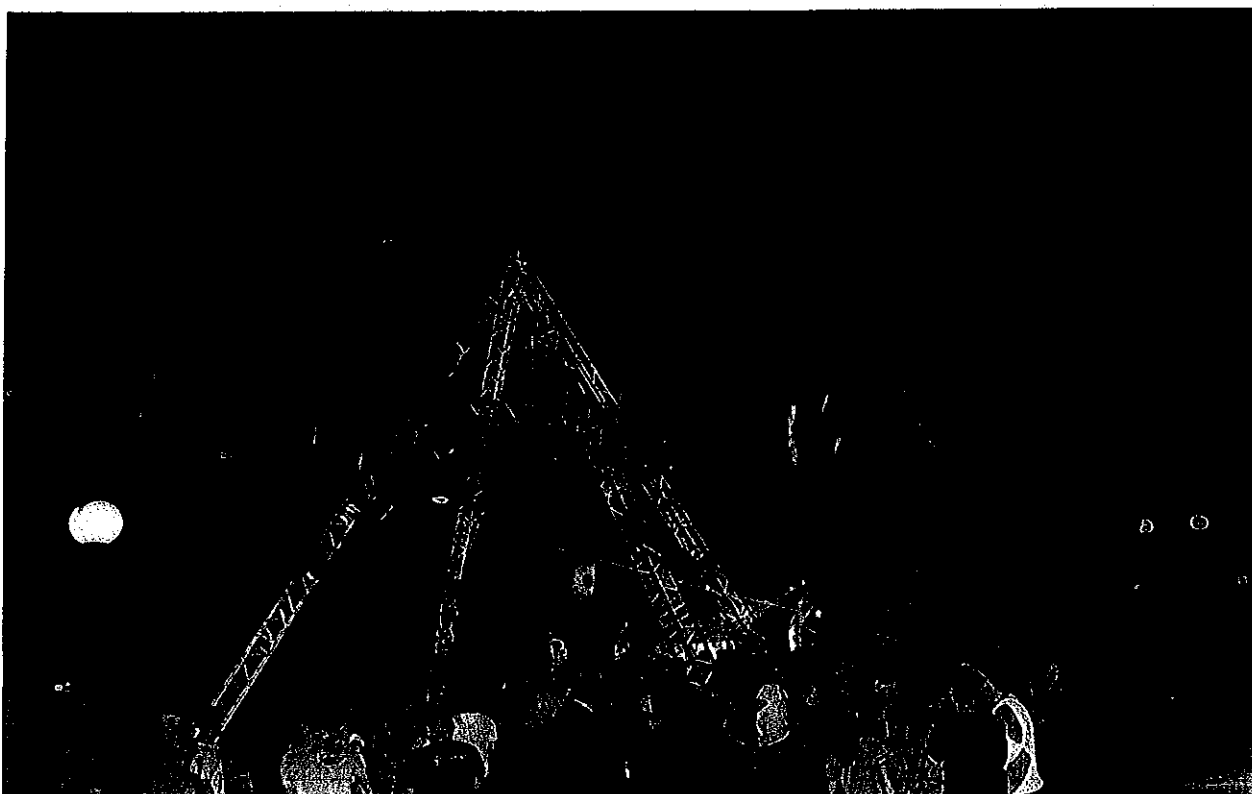
L'après-midi est proposé un grand concours de pétanque en doublettes formées, qui a réuni encore cette année plus de 80 équipes.



Pendant ce temps, sous les platanes de l'esplanade du village, de nombreux danseurs et danseuses revêtus de leurs traditionnelles vigatanes catalanes, dansent des ballades de sardane au son des flaviols de la cobla Sol de Banyuls.

La jeune garde de l'association a ensuite proposé le traditionnel Toro piscine dans les arènes, spectacle qui enchante par sa simplicité et sa bonhomie aussi bien les enfants que les adultes les accompagnants, venus très nombreux.

A partir de 22h00, la soirée se poursuit dans les trois bodegas de l'association au son des spectacles musicaux.

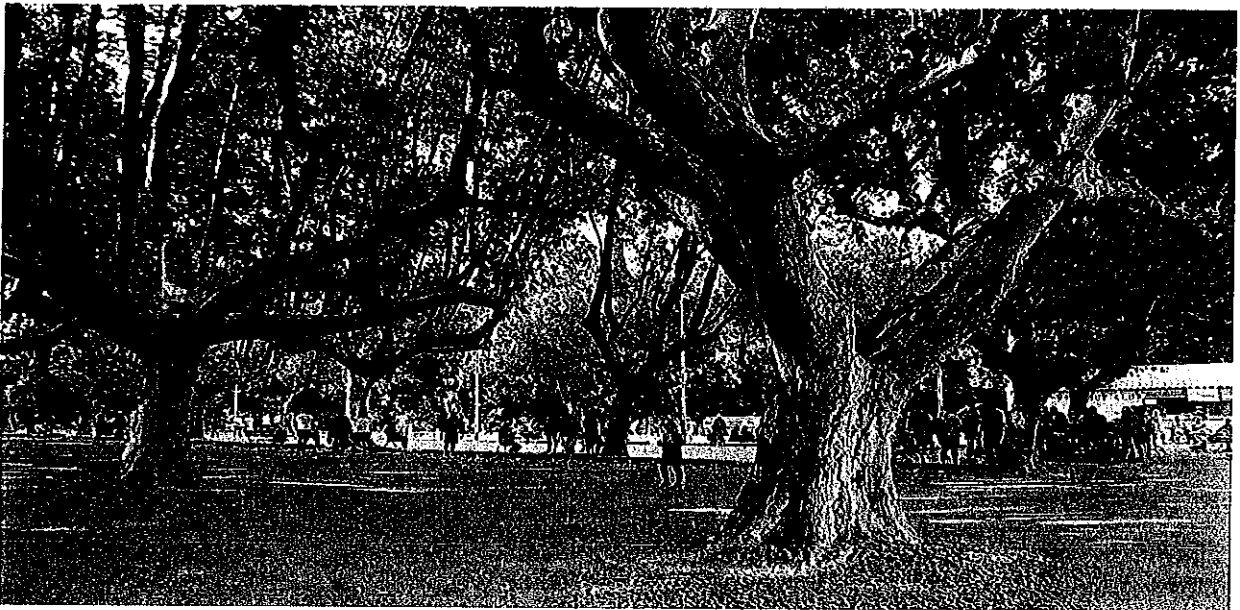


Un très nombreux public composé d'enfants et d'adultes pour saluer ce jour de fête.

Tous les jours le Comité d'Animations Culturelles présente le Salon du livre taurin au parc municipal, où sont présentés des livres taurins d'auteurs, organisées des dédicaces...

Au long de la journée, les animations musicales battent leur plein avec bandas et groupes musicaux qui font vibrer le public festif.

L'après-midi est proposé un grand concours de pétanque en doublettes formées, qui a réuni encore cette année plus de 80 équipes.



*Pendant ce temps, sous les platanes de l'esplanade du village, de nombreux danseurs et danseuses revêtus de leurs traditionnelles vigatanes catalanes, dansent des **ballades de sardane** au son des flaviols de la cobla Sol de Banyuls.*

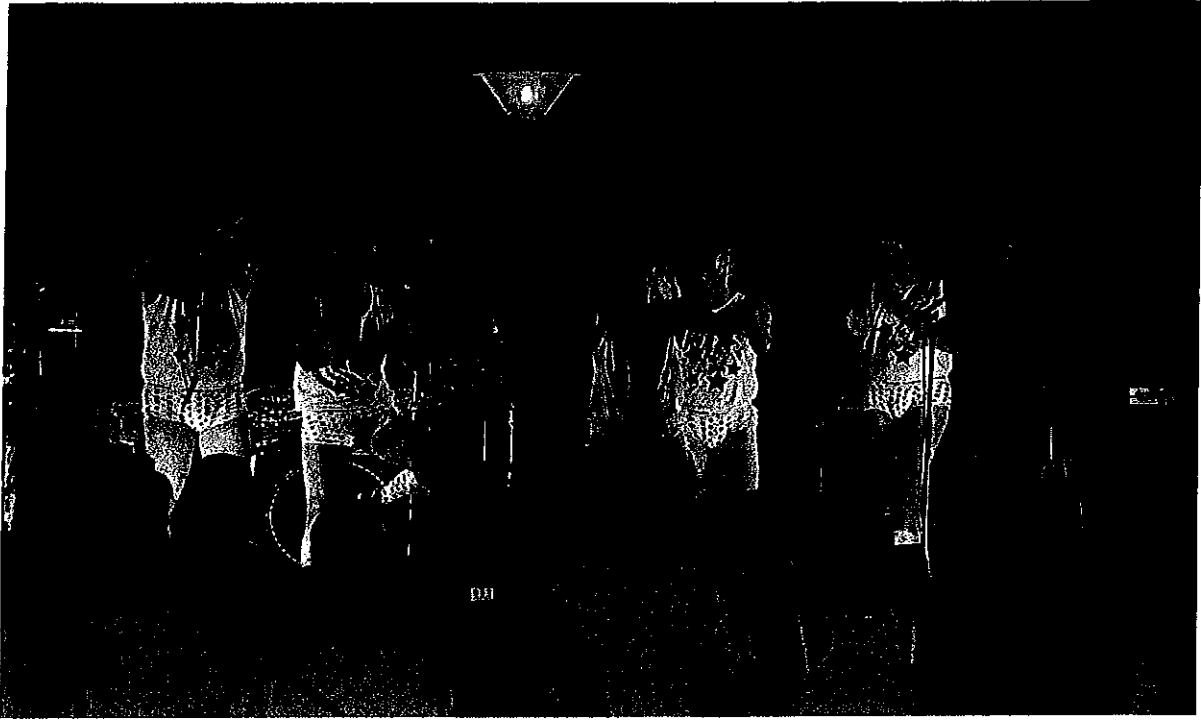


La soirée s'est poursuivie dans les bodegas animées par 4 DJ avec sons et lumières dignes des plus grands clubs.

Des groupes musicaux avec chanteurs se produisent sur des scènes ouvertes



Une belle prestation était proposée la bodega de « la Font Del Rey » avec Santiago Lorente soliste de the gypsy of alabina, suivi du célèbre chanteur et du groupe SANS INTERDIT en final devant un nombreux public enchanté



SAMEDI 6 AOUT

Le samedi en fin de matinée avait lieu le premier lâcher de Toro dans les rues du centre-ville, dirigé de main de maître par les gardians de la Manade « Notre Dame Catalane » du Barcarès.



Des jeunes venus de tout le département viennent se frotter aux vachettes dans le but de les arrêter et de les maîtriser durant quelques secondes avant de les relâcher, une foule dense les encourage par des applaudissements fournis.

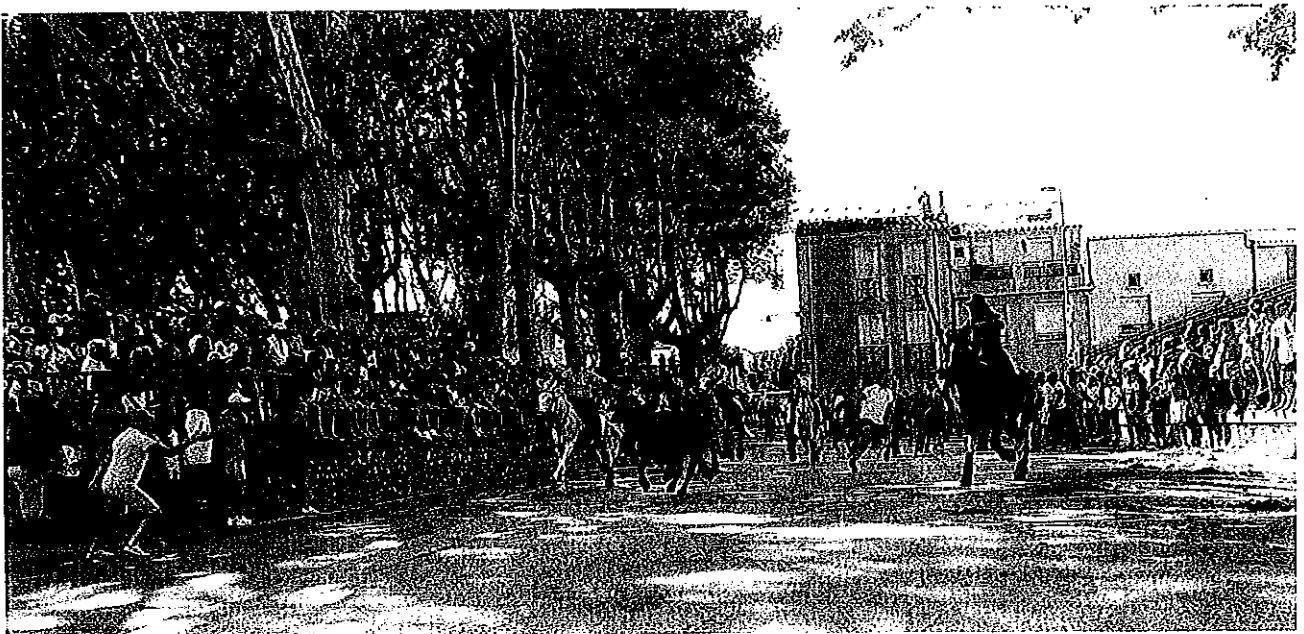
Dans l'après-midi a lieu la fameuse fêria du livre, qui comme chaque année, procède à l'attribution du prix pour l'année en cours.

Le prix 2022 a été attribué à JACQUES TEISSIER pour son essai « tauromachie l'éternel scandale », il a entraîné les aficionados et les non-initiés dans l'univers taurin qui a ravi le public venu en nombre.

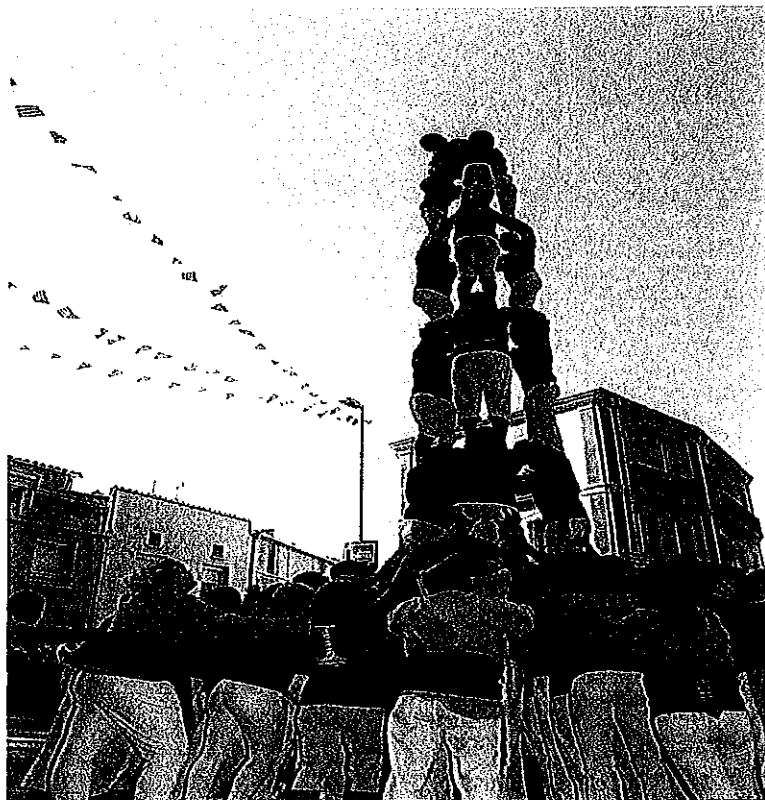
Tous les participants ont partagé un apéritif pour clôturer cet après-midi littéraire.

Les intervenants ont été ensuite conviés à partager un repas dans un restaurant du village, ils sont logés par l'association et les frais de déplacements leur sont remboursés.

Deuxième lâcher de toro dans les rues du centre-ville qui embrase le public venu se masser le long des barrières et les points hauts pour ne rien manquer du spectacle.



En fin d'après-midi, un grand moment de catalanité est au rendez-vous comme chaque années, avec un spectacle magnifique de cohésion humaine proposé par les « COLLES CASTELLERES DE BAO ET DE FIGUERES ET TIRALLONGUES DE MANRESA ».



Ils forment et élèvent des pyramides humaines plus hautes les unes que les autres, à l'occasion de cette 23ème Trobada Castellera. Le castell est réussi, dès lors qu'un enfant arrive à gravir jusqu'au sommet de la pyramide et à s'y tenir



Le public est invité à former la pigne (base de la pyramide), afin de la consolider. Une musique typiquement catalane (Grallers) résonne tout le long de la formation du castell.

Un apéritif géant au son des différentes bandas enchantent les festayres très nombreux autour de la célèbre fontaine Millassoise.



La soirée se poursuit dans les 3 bodegas avec les DJ pour les plus jeunes, tandis que le clou des spectacles de ce samedi est le show d'un des plus grand orchestre : NO NAME, composé de 8 musiciens, 5 chanteuses et chanteur, 4 danseuses, 7 techniciens qui ont présenté un programme éclectique varié musical, très visuel et entraînant.

Tous nos points d'animations sont sous contrôle d'agents de sécurité engagés par le Comité d'Animation culturelle, des points « test alcoolémie » sont implantés dans la fête et mis à disposition des fêtards, afin de contrôler leur état de forme avant de reprendre leurs véhicules.

Des bus navettes sont également prévus et mis à disposition des festayres pour les ramener à bon port et en toute sécurité.

DIMANCHE 07 AOUT

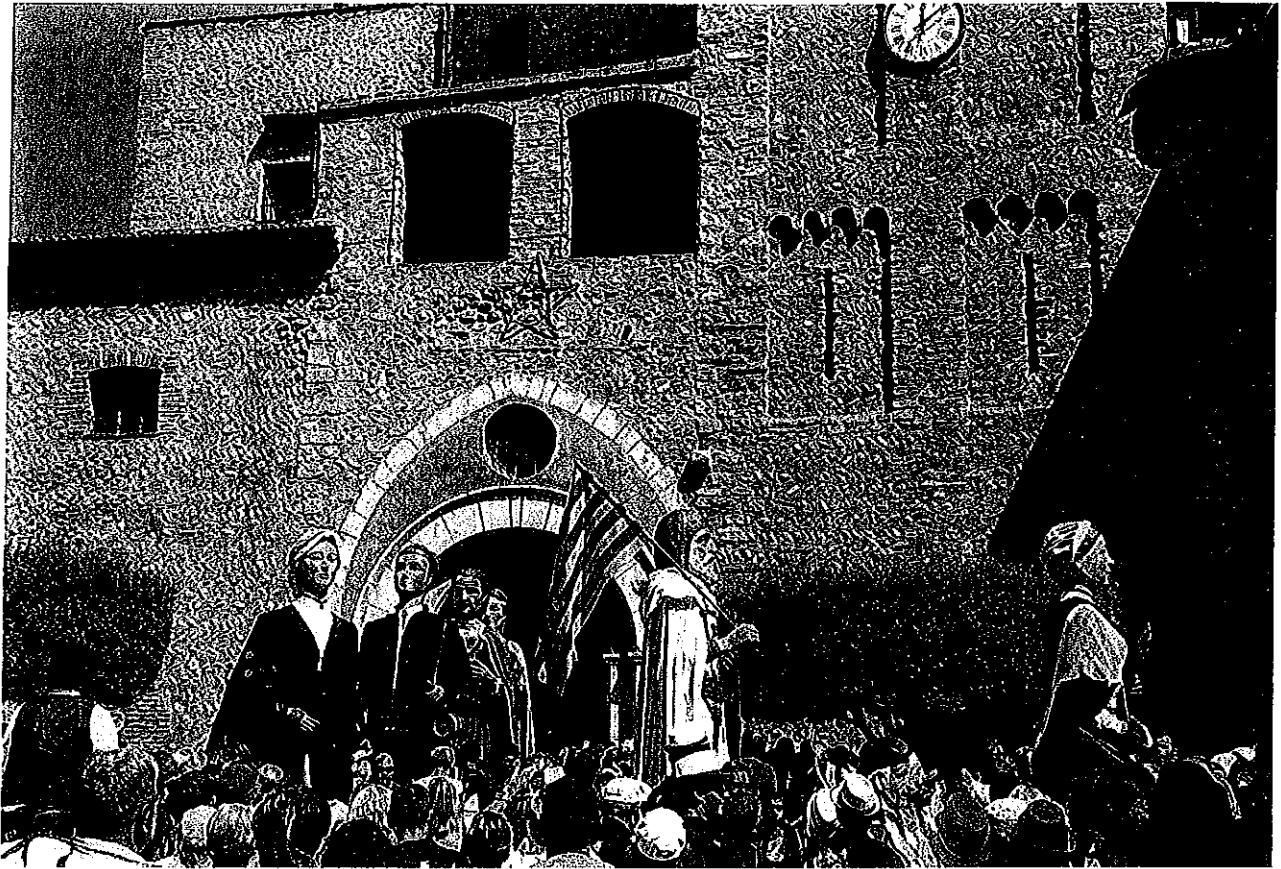
4^{ème} et dernier jour de la Féria

La matinée du dimanche débute dès 10h00 comme chaque année, avec la messe en catalan animée par la chorale Bompas Canta dans l'église du village, cela attire une foule considérable.

Elle est suivie du fameux défilé des GEANTS composé des colles de Le Soler, Thuir, Elne, Argelés, Rivesaltes, Les Angles, Saint Hippolyte et de Perpinya, accompagnées des bandas « Band'Ananas », « Els Tirons » et les « Canaillous », ainsi que des gardians à cheval de la manade « Notre Dame CATALANE »



*Ces couples de **Géants** représentent des personnalités légendaires caricaturées de leur ville suivis par les **Grallers**.(musiciens).*



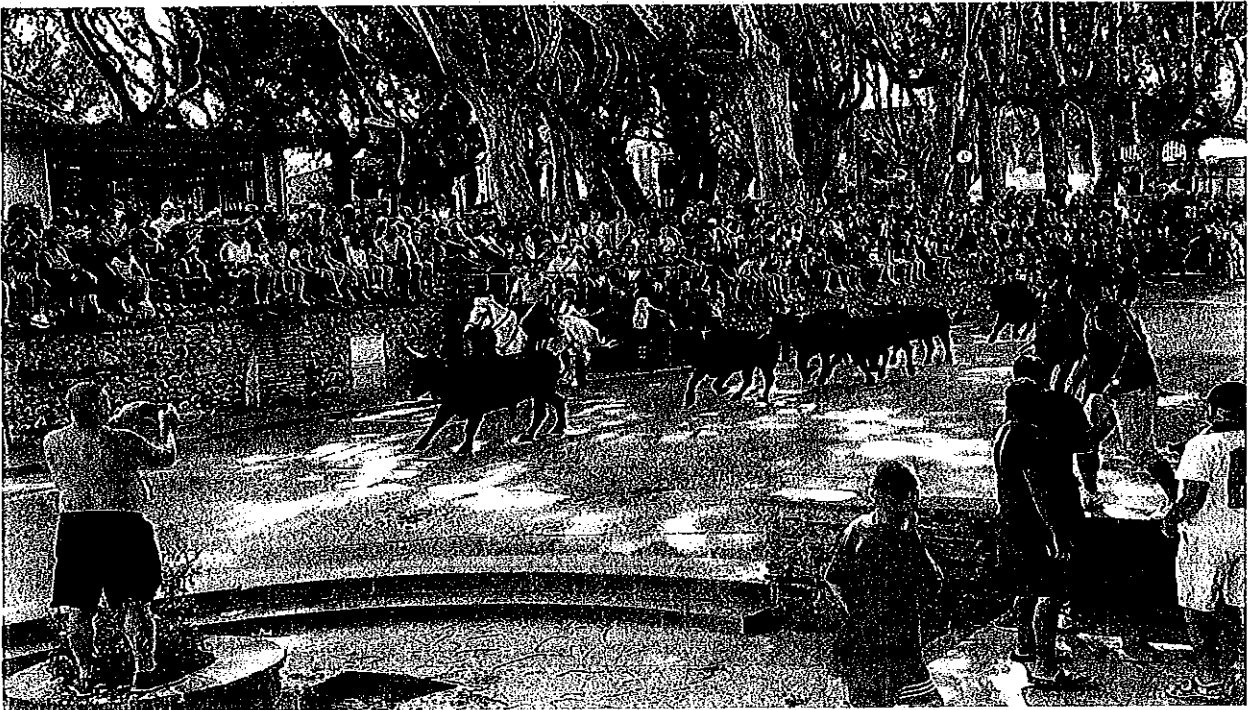
Le défilé a déambulé dans les rues et accompagné la foule à la fontaine pour un apéritif géant où les bandas se sont affrontées pour une battle musicale.

Après le repas champêtre de la mi-journée réunissant plus de 200 personnes, le spectacle folklorique catalan avec le « FOMENT DE LA SARDANA » offrait au public des danses traditionnelles.

La catalanité fût mise à l'honneur également avec le grand bal des géants où les 8 couples de géants ont dansé au son des flûtes et tambours catalans sur des chorégraphies endiablées, offrant ainsi un somptueux spectacle.

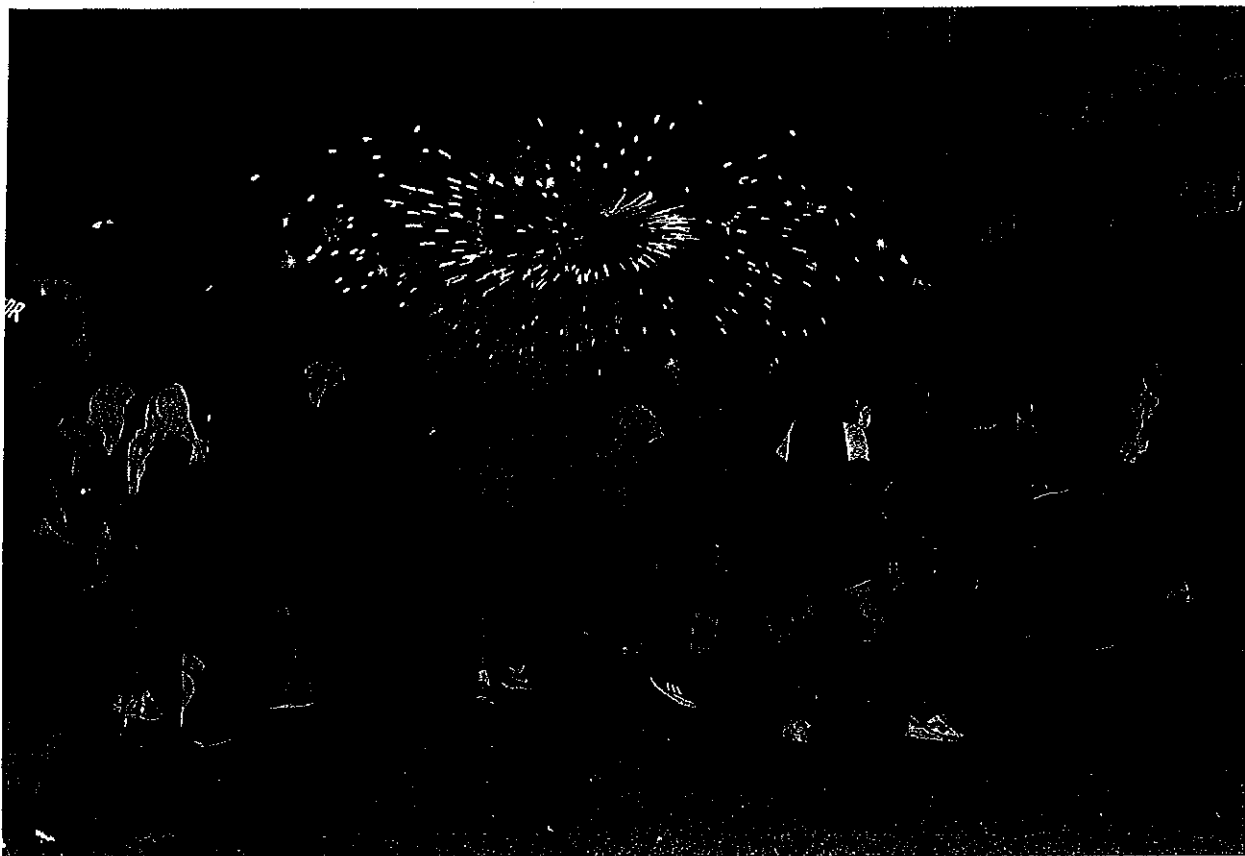


Le dernier lâcher de Toro en fin d'après-midi fût aussi intense que les précédents devant une foule toujours aussi dense.



Le final de la Féria restera inoubliable de par le superbe spectacle pyrotechnique du « CORREFOC », qui clôturait la feria 2022.

Composé d'une troupe de 50 diables qui embrasent la ville en brandissant des tourniquets de feu et pétards au rythme des percussions, ce spectacle de rue dure près de deux heures, et mobilise pour sa sécurité de nombreux pompiers et agents de sécurité engagés par notre association, pour le bien de tous.



Le final de la Féria 2022 se faisait également dans les bodegas, où les DJ et groupes musicaux n'hésitaient à donner de leur talent pour assurer une inoubliable clôture, et en se donnant rendez-vous pour 2023.

En conclusion, la Féria de Millas réunit chaque année toujours autant de fréquentation de par, les spectacles de qualités proposés, d'une vraie ambiance populaire et familiale, et une sécurité assurée pour tous.

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2021.

Membres présents :

Lopez Bernard, Escalais Pascale, Santalo Agnès, Santalo Sophie, Sales Bernard, Sales Nadine, Penarubia Didier, Penarubia Laurence, Lopez Valérie, Lopez Galdric, Ferrer François, Ruiz Serge, Coste Corinne, Ojéda Marie Laure, Méjean Christophe, Gaciot Bernard, Quintus Jérôme, Carle Frédéric, Soto Lucien, Gaciot Sylvie, Barnole Pierre

Retour sur la crise sanitaire et son impact sur les festivités de l'année écoulée.

Présentation du bilan de l'année 2020.

Déroulement des frais de fonctionnement annuels

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres du conseil d'administration.

Démission du bureau. Les membres se représentent et sont élus à l'unanimité des voix.

Les demandes de subventions auprès des organismes : Région occitanie, Conseil Départemental et Mairie sont présentées aux membres de l'association.

Discussion sur le programme des manifestations à venir sur 2021 si le contexte sanitaire le permet :

Festivités catalanes de la Saint Jean

Feux d'artifices et concert d'un groupe catalan

Fête Nationale

Feux d'artifices et concert

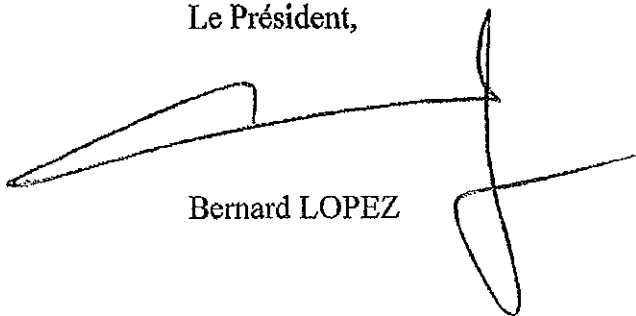
#Cinéma en plein air (juillet et fin août)

#La nuit des contes à Forca Réal (date à programmer au mois de juillet)

Feria 2021 du 05 au 08 août (programmation 2020 renouvelée)

Le Président clôture l'assemblée générale à 22h30.

Le Président,



Bernard LOPEZ

@ Dans comptes de résultats
=> A6

@ Séparer Fira d'Identitat &
Feria du llibre

Saldé

EXERCICE 2024	
N° organisme : 801243	N° tiers :
N° Démat :	N° subvention : 459 133
Mandat n° : 5000 € Bordereau n° : 001549 du : 19/07/2024.	1 ^{er} acompte : 5000 € N° règlement : 4032297 Mandaté le : 15/07/2024
Mandat n° : Bordereau n° : du :	2 ^{ème} acompte : N° règlement : Mandaté le :

) Solde

SUBVENTIONS 2024

- CULTURE
- CONGRES MANIFESTATIONS
- CATALANITE

Demandeur :

Comite d'Animations de Millos

Montant de la demande :

10 000 €

Objet :

FIRA D'IDENTITAT CULTURAL &
FERIA DU LLIBRE

- COMPLET
- INCOMPLET

Pièces demandées le : CR Act 23 + Comptes 2023

Montant voté : 5000€
Vote du : 27/06/2024
Délibération n° : CP2024062AN_35

Interventions et Observations

livre primé en 2023 = Noullero Maxime Ducasse
2022 = livres Torres

Lettre d'engagement du.de la Président.e

(modèle à joindre sur la plateforme de demande en ligne)

Intitulé de la demande :	FIRA D'IDENTITAT CULTURAL CATALANA
Catégorie :	CATALANITE
Thème :	AIDE AU FONCTIONNEMENT

Engagement de l'association

Je, soussigné.e **BERNARD LOPEZ PRESIDENT** dûment habilité.e en vertu de la délibération du Conseil d'Administration du **31/01/2024** donnant autorisation de représentation de l'association **COMITE ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS**, en sa qualité de Président.e, sollicite auprès du Département des Pyrénées-Orientales une subvention de **10000.00** €, déclare :

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyen.nes dans leurs relations avec les administrations,
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte
- utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée conformément à sa destination prévisionnelle,
- mettre à disposition ou fournir toute pièce complémentaire qui sera demandée par les services du Département des Pyrénées-Orientales.

En cas de soutien du Département :

- que l'association fera mention de ce partenariat sur tout support de communication et dans nos rapports avec les médias.

COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS
2, Rue Emile ZOLA - 66170 MILLAS
Tel: 04 71 71 47 73
E.mail: lopez.bernard@jsofr.fr

Date et signature du.de la Président.e
(ou de son.sa délégué.e si attestation de délégation jointe)

le 21/02/2024

Budget prévisionnel de l'action projetée ⁽¹⁾ FIRA D IDENTITAT CULTURAL CATALA ET FERIA DU LIVRE

Association : COMITE D ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS

Exercice 2024

Date de début : 01/01/2024

Date de fin : 31/12/2024

CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾	PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	30 000 €
Achats			
Prestations de services	52 000 €	Subventions demandées	
Matières et fournitures	18 000 €	Etat : (à détailler)	
Services extérieurs			
Locations	2 000 €	Région(s) :	
Entretien et réparation		OCCITANIE	15 000 €
Assurance	3 000 €	Département(s) :	
		CG 66	10 000 €
Autres services extérieurs			
Honoraires		Communes(s) :	
Publicité, publication	3 000 €	MILLAS	15 000 €
Déplacements, missions, réceptions	5 000 €		
		Organismes sociaux (à détailler) :	
Charges de personnel			
Salaire et charges			
		Fonds européens	
Frais généraux		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes (précisez)	
		Ressources indirectes affectées	13 000 €
COUT TOTAL DU PROJET		TOTAL DES RECETTES	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES ⁽³⁾	83 000 €	TOTAL DES PRODUITS ⁽³⁾	83 000 €

⁽¹⁾ Budget de l'action pour laquelle l'aide est sollicitée. Il y a lieu de faire un budget par action

⁽²⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽³⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 27/06/2024

--oOo--

DELIBERATION N° CP20240627N_35

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA CATALANITÉ - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20240627N_35 qui lui est présentée,

D'ACCORDER les subventions présentées en annexe pour un montant total de 28 900 €.

D'AUTORISER la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget départemental.

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hermeline MALHERBE, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

REPRESENTE (S) :

Monsieur Louis ALIOT (procuration à Madame Carla MUTI), Madame Laurence AUSINA (procuration à Madame Armande BARRERE), Madame Annabelle BRUNET (procuration à Monsieur Benoît CASTANEDO), Madame Madeleine GARCIA - VIDAL (procuration à Madame Marie-Pierre SADOURNY), Monsieur Jacques GARSAN (procuration à Madame Armelle REVEL-FOURCADE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur Rémi LACAPERE (procuration à Madame Lola BEUZE), Monsieur Grégory MARTY (procuration à Monsieur Michel GARCIA), Monsieur Marc PETIT (procuration à Monsieur Jean ROQUE), Monsieur Alexandre REYNAL (procuration à Madame Marie Edith PERAL), Madame Julie SANZ (procuration à Madame Aude VIVES), Monsieur Robert VILA (procuration à Madame Nathalie PIQUE)

ABSENT (S) :

Monsieur Thierry DEL POSO, Monsieur Jean SOL

POUR :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame

Envoyé en préfecture le 03/07/2024

Reçu en préfecture le 03/07/2024

Publié le

ID : 066-226600013-20240627-CP20240627N_35-DE

Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Robert VILA, Madame Aude VIVES, Monsieur Thierry VOISIN

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

Subventions en faveur de la Catalansité - 2024/2025		
Organismes	Actions	Subventions 2024
PROMOTION ET DIFFUSION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE		
APLEC – PERPIGNAN	Actions annuelles	15 000 €
ASSOCIATION D'ICI & D'ALLA – OSSEJA	Festival de poésie	1 000 €
SOUTIEN A LA CULTURE POPULAIRE ET AUX TRADITIONS		
COMITE D'ANIMATION DE MILLAS – MILLAS	Fira d'identitat catalana 2024	5 000 €
COLLA SARDANISTA – ALBERA DANSA – LE BOULOU	Actions annuelles	300 €
COLLA CIRERES – CERET	Actions annuelles	300 €
EL GRUP TERRA DEL SOL – PRADES	Actions annuelles	300 €
ASSOCIATION ELS GOIGS TRADICIONALS	Actions annuelles	2 000 €
STRUCTURES D'INTERET DEPARTEMENTAL		
OMNIUM CULTURAL CATALUNYA NORD – PERPIGNAN	Actions annuelles	5 000 €
MONTANT TOTAL		23 000 €



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le 07 JUIL. 2024

Monsieur LOPEZ Bernard
Président
Comité d'animation culturelle de Millas
2 rue Émile Zola
66 170 Millas

Suivi par : DPCMC/M.JUANOLA

Objet : Notification d'attribution de subvention / Dossier à compléter

Monsieur le Président,

Fort de notre identité, du patrimoine et de la richesse de notre territoire, le Département soutient la langue et la culture catalanes qui constituent l'héritage de tous les habitants des Pyrénées-Orientales. Leur protection et leur diffusion sont un enjeu culturel, économique, politique et humain d'importance.

À ce titre, le Département soutient les acteurs culturels locaux, privés ou publics, qui œuvrent tout au long de l'année pour le développement de l'enseignement du catalan, la promotion de la culture et de traditions populaires et la diffusion de langue.

Dès lors, j'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Département des Pyrénées-Orientales a décidé au cours de sa séance du 27 juin 2024 d'attribuer à votre organisme une subvention de 5 000 € au titre de l'exercice 2024 pour l'organisation de l'évènement « Fira d'identitat cultural catalana et feria du livre ».

Le mandatement de cette subvention interviendra dès réception des documents cochés en annexe.

Je tiens à saluer votre implication et votre engagement. Il me tient à cœur, tout comme à l'ensemble des élus de l'Assemblée Départementale, de vous accompagner dans vos projets associatifs. Aussi, je vous demande de bien mentionner le soutien du Département sur l'ensemble de vos supports de communication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Hermeline MALHERBE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 10/10/2024

--oOo--

DELIBERATION N° CP20241010N_6

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA CATALANITÉ - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20241010N_6 qui lui est présentée,

D'ACCORDER les subventions présentées en annexe pour un montant total de 140 500 €.

D'AUTORISER la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont inscrit au budget départemental.

N'ont participé ni au débat ni au vote et ont quitté la salle : Madeleine GARCIA-VIDAL, Robert GARRABE, Hermeline MALHERBE, Alexandre REYNAL, Marie-Pierre SADOURNY, Aude VIVES

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Monsieur Jean ROQUE, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Thierry VOISIN

REPRESENTE (S) :

Monsieur Louis ALIOT (procuration à Madame Carla MUTI), Madame Laurence AUSINA (procuration à Monsieur Jean SOL), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Grégory MARTY (procuration à Madame Julie SANZ), Madame Armelle REVEL-FOURCADE (procuration à Monsieur Jacques GARSAN), Monsieur Robert VILA (procuration à Madame Nathalie PIQUE)

ABSENT (S) :

Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Aude VIVES

POUR :

Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi LACAPERE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le

ID : 066-226600913-20241010-CP20241010N_6-DE

Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Jean
Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA, Monsieur Thierry VOISIN

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Carla MUTI

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait
fonction de Secrétaire.

Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE

Soldé

EXERCICE 2024	
	N° organisme : 801 243 N° tiers : 101568 N° Démat : N° subvention : 457590
Mandat n° : 027670 Bordereau n° : 002421 du : 25.10.2024	1 ^{er} acompte : 2000 € N° règlement : 433102 Mandaté le : 23.10.2024
Mandat n° : Bordereau n° : du :	2 ^{ème} acompte : N° règlement : Mandaté le :

) Solde

SUBVENTIONS 2024

- CULTURE
- CONGRES MANIFESTATIONS
- CATALANITE

Demandeur :

Comité Animation Millas

Montant de la demande :

2 000 €

Objet :

Subvent complémentaire exceptionnelle
(5 000 €) - 457 133

- COMPLET
- INCOMPLET

Pièces demandées le :

Montant voté : 2000 €

Vote du : 10.10.2024

Délibération n° : CP20241010N - 6 .

Interventions et Observations

--

Subventions attribuées en 2024 – (F) – (M) – (D) – (P)

Organismes

Actions

Subventions 2024

I – SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT

APLEC	Cours d'initiation au catalan dans les écoles du Département	40 000 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Édition TeatreCAT 2024-2025	40 000 €
OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE CATALANE – POLE DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT DU CATALAN	Actions PREC 2024	20 000 €
Sous-total		100 000 €

II - PROMOTION ET DIFFUSION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE CATALANE	Enquête linguistique	20 000 €
CIMP	Édition du festival Coblissim 2024	5 000 €
INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS – BARCELONE	Du dictionnaire Aguiló au dictionnaire Fabra	2 000 €
COMMUNE D'ELNE	Évènements autour de la culture catalane	3 000 €
COMMUNE DE CABESTANY	Festes catalanes 2024	1 500 €
Sous-total		31 500 €

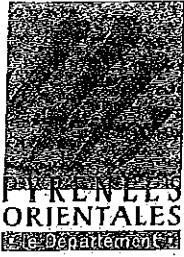
III - SOUTIEN A LA CULTURE POPULAIRE ET AUX TRADITIONS

CASAL DE CONFLENT – PRADES	Actions annuelles 2024	2 500 €
COMITE D'ANIMATION DE MILLAS – MILLAS	Subvention complémentaire exceptionnelle – Fira d'identitat catalana 2024	2 000 €
ORFEO DE SAINT LAURENT DE CERDANS	Chorale en catalan	400 €
COLLA SARDANISTA ALBERA DANSA – LE BOULOU	Actions annuelles 2024	300 €
FOMENT BOMPAS SARDANISTA – BOMPAS	Actions annuelles 2024	300 €
Sous-total		5 500 €

IV – STRUCTURES D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL

OMNIUM CATALUNYA NORD – PERPIGNAN	Projet « Jocs de carrta »	3 500 €
Sous-total		3 500 €

MONTANT TOTAL		174 500 €
----------------------	--	------------------



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le **24 OCT. 2024**

Monsieur Bernard LOPEZ
Président
Comité d'animations culturelles de
Millas
2 rue Émile Zola
66 170 Millas

Suivi par : DPCMC / M. JUANOLA

Objet : Notification d'attribution de subvention.

Monsieur le Président,

Fort de la richesse, de la variété et de la vitalité culturelle de notre département, notre institution s'engage bien au-delà de ses compétences obligatoires en favorisant la présence d'une offre culturelle et artistique professionnelle et diversifiée sur tout le territoire, la création et la circulation des œuvres, la sensibilisation de tous les publics aux pratiques artistiques, et les partenariats avec les acteurs de la culture.

A ce titre, le Département soutient les acteurs culturels locaux, privés ou publics, qui œuvrent tout au long de l'année en faveur de la culture pour tous.

Dès lors, j'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Département des Pyrénées-Orientales a décidé au cours de sa séance du 10 octobre dernier d'attribuer à votre organisme une subvention complémentaire exceptionnelle de 2 000€ au titre de l'exercice 2024 pour la Fira d'Identitat Catalana.

Le mandatement de cette subvention sera prochainement effectué par mes services sous réserve de complétude de votre dossier.

Je tiens à saluer votre implication et votre engagement. Il me tient à cœur, tout comme à l'ensemble des élus de l'Assemblée Départementale, de vous accompagner dans vos projets associatifs. Aussi, je vous demande de bien mentionner le soutien du Département sur l'ensemble de vos supports de communication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Hermeline MALHERBE

	EXERCICE 2024
	N° organisme : 801 243 N° tiers : 101568 N° Démat : 17 276 N° subvention : 456 849
Mandat n° : 002225 Bordereau n° : 025502 du : 4/10/24	1 ^{er} acompte : N° règlement : 432937 Mandaté le : 4/10/24 .
Mandat n° : Bordereau n° : du :	2 ^{ème} acompte : N° règlement : Mandaté le :

SUBVENTIONS 2024

- CULTURE
 CONGRES MANIFESTATIONS
 CATALANITE

Demandeur : Comité d'Animation de Millos.

Montant de la demande : 4500 € / 5000 € CP du 27 juin Catalanite / 2000 € de sub. complémentaire ou CP de Sept.

Objet : Animation dans le cadre de la Feria.

- COMPLET
 INCOMPLET

Pièces demandées le :

Montant voté : 4500 €
Vote du : 13/10/2024
Délibération n° : 09

Interventions et Observations

octroi fait le 2/10/2024.
Solde en cours le 4/10/24.

Lettre d'engagement du.de la Président.e

(modèle à joindre sur la plateforme de demande en ligne)

Intitulé de la demande : MANIFESTATIONS CULTURELLES

Catégorie : CULTURE

Thème : SOUTIEN AUX EVENEMENTS CULTURELS

Engagement de l'association

Je, soussigné.e BERNARD LOPEZ PRESIDENT dûment habilité.e en vertu de la

délibération du Conseil d'Administration du 31/01/2024 donnant autorisation

de représentation de l'association COMITE ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS, en sa qualité

de Président.e, sollicite auprès du Département des Pyrénées-Orientales une subvention de

4000.00

€, déclare :

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyen.nes dans leurs relations avec les administrations,
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte
- utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée conformément à sa destination prévisionnelle,
- mettre à disposition ou fournir toute pièce complémentaire qui sera demandée par les services du Département des Pyrénées-Orientales.

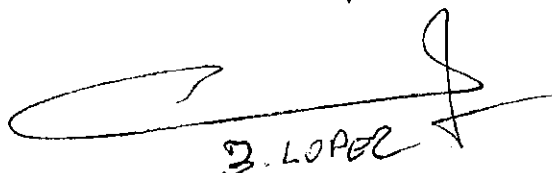
En cas de soutien du Département :

- que l'association fera mention de ce partenariat sur tout support de communication et dans nos rapports avec les médias.

COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS
2, Rue Emile ZOLA 66170 MILLAS
Tél: 06 14 64 97 75
E.mail: lopezbernard@sfr.fr

Date et signature du.de la Président.e
(ou de son.sa délégué.e si attestation de délégation jointe)

le 21/02/2024


B. LOPEZ

Budget prévisionnel de l'action projetée ⁽¹⁾ MANIFESTATIONS CULTURELLES

Association : COMITE D ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS

Exercice 2024

Date de début : 01/01/2024

Date de fin : 31/12/2024

CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾	PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	44 000 €
Achats			
Prestations de services	19 000 €	Subventions demandées	
Matières et fournitures	12 000 €	Etat : (à détailler)	
Services extérieurs			
Locations	3 000 €	Région(s) :	
Entretien et réparation			
Assurance	1 000 €	Département(s) :	
		CG 66	4 000 €
Autres services extérieurs			
Honoraires		Communes(s) :	10 000 €
Publicité, publication	12 000 €		
Déplacements, missions, réceptions	11 000 €		
		Organismes sociaux (à détailler) :	
Charges de personnel			
Salaire et charges			
		Fonds européens	
Frais généraux		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes (précisez)	
		Ressources Indirectes affectées	
COUT TOTAL DU PROJET		TOTAL DES RECETTES	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES ⁽³⁾	58 000 €	TOTAL DES PRODUITS ⁽³⁾	58 000 €

⁽¹⁾ Budget de l'action pour laquelle l'aide est sollicitée. Il y a lieu de faire un budget par action

⁽²⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽³⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 19/09/2024

--oOo--

DELIBERATION N° CP20240919N_72

OBJET : CONGRES ET MANIFESTATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTION

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20240919N_72 qui lui est présentée,

CONSIDÉRANT le caractère purement local de ces événements,

D'ACCORDER une subvention aux organismes figurant en annexe, pour un montant total de 31 500 €.

D'AUTORISER la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération.

Ont quitté la salle et n'ont pris part ni au débat ni au vote : Robert GARRABE, Hermeline MALHERBE, Alexandre REYNAL, Martine ROLLAND, Marie-Pierre SADOURNY, Julie SANZ, Robert VILA, Thierry VOISIN.

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Rémi LACAPERE, Madame Carla MUTI, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Jean SOL, Madame Aude VIVES

REPRESENTE (S) :

Monsieur Benoît CASTANEDO (procuration à Madame Annabelle BRUNET), Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Monsieur Jean SOL), Monsieur Michel GARCIA (procuration à Madame Aude VIVES), Monsieur Jacques GARSAN (procuration à Madame Armelle REVEL-FOURCADE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN)

ABSENT (S) :

Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Robert GARRABE, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Robert VILA, Monsieur Thierry VOISIN

POUR :

Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Benoît CASTANEDO, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi LACAPERE, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Jean SOL, Madame Aude VIVES

Envoyé en préfecture le 20/09/2024

Reçu en préfecture le 20/09/2024

Publié le

ID : 066-226800013-20240919-CP20240919N_72-DE

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Carla MUTI

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Monsieur Robert GARRABE faisait fonction de Secrétaire.

Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE

**Congrès et Manifestations
 Commission Permanente du 19 septembre 2024**

ORGANISMES	EVENEMENTS	DATES	MONTANT
Association Emulation Sportive Pratéenne Rugby à XV	Fête du Centenaire	27/07/24	1 500 €
Association « La Fête de l'Espadrille »	Fête de l'Espadrille	28/07/24	1 500 €
Comité d'animation de Millas	Animation dans le cadre de la Féria	8 au 11/08	4 500 €
Ville de Thuir	Actions dans la cadre de la commémoration du 80ème anniversaire De la libération	25/04 au 25/08	4 000 €
Nature Progrès PO	Fête des 60 ans de N.P.	15/09/24	500 €
Association Cultures de Paix 66	Semaine d'animations	16/09/24	4 000 €
Association Indiens l'Albera	Festival l'Habanères	21/09/24	700 €
Fédération des vignerons indépendants du Roussillon	Congrès national des vignerons indépendants	14-15/10	10 000 €
Promotion de la Rousquille en Vallespir	Fête de la Rousquille	17 au 19/10/24	4 000 €
Pays Pyrénées Méditerranée	Forum « Entreprendre dans la Culture »	14/11/24	800 €
TOTAL			31 500 €



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le 17 OCT. 2024

Monsieur Bernard LOPEZ
Président
Comité d'Animation de Millas
2 rue Émile Zola
66170 MILLAS

Suivi par : DPCMC / M.P. CASSARA

Objet : Notification d'attribution de subvention.

Monsieur le Président,

Forte de la richesse, de la variété et de la vitalité culturelle de notre département, notre institution s'engage bien au-delà de ses compétences obligatoires en favorisant la présence d'une offre culturelle et artistique professionnelle et diversifiée sur tout le territoire, la création et la circulation des œuvres, la sensibilisation de tous les publics aux pratiques artistiques, et les partenariats avec les acteurs de la culture.

A ce titre, le Département soutient les acteurs culturels locaux, privés ou publics, qui œuvrent tout au long de l'année en faveur de la culture pour tous.

Dès lors, j'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Département des Pyrénées-Orientales a décidé au cours de sa séance du 19 septembre 2024 d'attribuer à votre organisme une subvention de 4 500 € au titre de l'exercice 2024 pour l'animation dans le cadre de la Féria.

Le mandatement de cette subvention sera prochainement effectué par mes services sous réserve de complétude de votre dossier.

Je tiens à saluer votre implication et votre engagement. Il me tient à cœur, tout comme à l'ensemble des élus de l'Assemblée Départementale, de vous accompagner dans vos projets associatifs. Aussi, je vous demande de bien mentionner le soutien du Département sur l'ensemble de vos supports de communication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Hermeline MALHERBE

ASS. COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES

PLACE DE LA MAIRIE

66170 MILLAS

SOMMAIRE

- Détail des comptes bilan actif passif

- Détail Compte de résultat

FIDUCIAIRE DE LA TET

16 AVENUE HERMES

ZA LOS PALAUS

66170 MILLAS

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL	38 278	38 278		
10100000 CAPITAL SOCIAL	38 278	38 278		
REPORT A NOUVEAU	51 428		51 428	
11000000 REPORT A NOUVEAU GES	51 428		51 428	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	2 823	51 428	48 605	94,51
Total I	15 973	13 150	2 823	21,47
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	40 008	16 095	23 913	148,57
40100000 FOURNISSEURS	40 008	16 095	23 913	148,57
Total IV	40 008	16 095	23 913	148,57
TOTAL GENERAL	24 035	2 945	21 090	716,01

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	189 533	150 502	39 031	25.93
70480000 VENTES AUTRE	188 533	149 502	39 031	26.11
70490000 PARTENARIAT	1 000	1 000		
Chiffre d'affaires NET	189 533	150 502	39 031	25.93
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	44 200	40 700	3 500	8.60
74240000 SUB CG FIRA IDENTITAT	10 000	7 000	3 000	42.86
74250000 SUB CG FERIA DU LIVRE	4 000	7 000	3 000	42.86
74280000 SUB CG AUTRE	1 700	1 700		
74310000 SUB MILLAS FONCTIONNEMENT	28 500	25 000	3 500	14.00
Total des Produits d'exploitation	233 733	191 202	42 531	22.24
ACHATS DE MARCHANDISES	3 000		3 000	
60970000 RRR	3 000		3 000	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	239 924	241 273	1 349	0.56
60410000 ACHATS FONCTIONNEMENT F01	5 414	67 715	62 300	92.00
60430000 ACHATS MANIF CULTURELLE F03	3 805	88 047	84 242	95.68
60440000 ACHATS FIRA IDENTITAT F04	219 197	65 306	153 891	235.65
60450000 FERIA DU LIVRE F05 /RIFLE	3 013	1 320	1 692	128.19
60460000 ACHATS TOTAL FESTUM STJEAN F06	1 105	2 937	1 832	62.39
60461000 F 06 GOIG DELS OUS	774		774	
60470000 ACHATS 14 JUILLET F07	4 464	4 331	134	3.09
60490000 CARNAVAL		3 893	3 893	100.00
60500000 EXPO FERIA PERPIGNAN		327	327	100.00
60520000 CINEMA		1 100	1 100	100.00
60530000 RONDACCA		710	710	100.00
61600000 PRIMES D'ASSURANCES		3 780	3 780	100.00
62260000 HONORAIRES	1 440	1 440		
62750000 FRAIS S/EFFETS COMMI	389	369	20	5.46
62780000 AUTRES FR.COMMIS.BAN	325		325	
AUTRES CHARGES		1 701	1 701	100.00
65100000 REDEV.CONCES.BREV.LI		1 701	1 701	100.00
Total des Charges d'exploitation	236 924	242 974	6 050	2.49
Résultat d'exploitation	3 192	51 772	48 581	93.83
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	9	344	335	97.38
76800000 AUTRES PRODUITS FINA	9	344	335	97.38
Total des Produits financiers	9	344	335	97.38
Résultat financier	9	344	335	97.38
Résultat courant avant impôts	3 183	51 428	48 245	93.81
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	360		360	
77200000 PRODUITS SUR EX ANTERIEURS	360		360	

Budget prévisionnel de l'association

Budget prévisionnel de l'association, approuvé par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration

Association :

Exercice 2024

Date de début : 01/01/2024

Date de fin : 31/12/2024

CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽¹⁾	PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽¹⁾
60 – Achats	135 300 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	124 500 €
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	124 500 €
Achats non stockés de matières et fournitures	135 300 €	Prestation de services	
Fournitures non stockables		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		Billetterie	
Fournitures administratives		74 – Subventions d'exploitation	75 500 €
Autres fournitures		Etat : (à détailler)	
61 – Services extérieurs	11 200 €		
Sous-traitance générale			
Locations	7 200 €	Région(s) :	
Entretien et réparation		OCCITANIE	15 000 €
Assurance	4 000 €	Département(s) :	
Documentation		CG 68	14 000 €
Divers			
62 – Autres services extérieurs	53 500 €	Communes(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 500 €	MILLAS	30 000 €
Publicité, publication	25 000 €		
Déplacements, missions, réceptions	26 000 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
Frais postaux et de télécommunications			
Services bancaires, autres			
63 – Impôts et taxes	0 €	Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres recettes	
64 – Charges de personnel	0 €	PARTENARIAT	16 500 €
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 – Autres produits de gestion courante	0 €
Autres charges de personnel		Cotisations	
65 – Autres charges de gestion courante		Autres recettes	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	0 €
		Sur opération de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	200 000 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	200 000 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	200 000 €	TOTAL DES PRODUITS	200 000 €

⁽¹⁾ ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽²⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

FIRA D'IDENTITAT CULTURAL CATALANA

2024

Dans le cadre de la FERIA de MILLAS

- **Jeudi 08 Août** : ^{Pansa?} Pasa carrer amb el DRAC de FOC (Défilé dans les rues du village), accompagné par les « SOROLLOSOS del RIBERAL » (percussions).
Spectacle pyrotechnique dont un dragon crache du feu, accompagné des « DIABLES du RIBERAL » (60 exécutants).
- **Vendredi 09 Août** : ~~Ba~~llada de sardanes avec une cobla (musiciens catalans)
- **Samedi 10 Août** : Trobada castellera (pyramides humaines) avec les colles de :
 - CASTELLERAS de FIGUERES (80 exécutants).
 - DU RIBERAL (120 exécutants).
 - LES TIRELLONGUES de MANRESA (90 exécutants).
- **Dimanche 11 Août** : Le matin MESSE en CATALAN dans l'église du village avec la participation des « GEANTS » de Perpinyà, d'Elne, de Tautavel, de Thuir, de Rivesaltes, D'Argelés, de Saint Hippolyte et du Soler (22 géants), et la chorale de chants catalans « BOMPAS CANTA ».
A l'issue, grand défilé des GEANTS dans les rues, accompagnés par leurs musiques typiques catalanes « LES GRALLERS » (80 exécutants).

L'après-midi, TROBADA GEGANTERA (bal des GEANTS), accompagnée par LES GRALLERS.

Le soir, le grand CORREFOC, colles de diables porteurs de feux au bout d'une perche, qui enflamment les rues de la ville accompagnés par les percussions du RIBERAL (40 exécutants)., avec un grand final de feux d'artifices (40 exécutants).

Sont présentes, les COLLES de DIABLES de Vilafranca del Penedes, De l'Albére et du Riberal (90 exécutants).

Il est a noté que toutes les manifestations sont entièrement gratuites, et que l'an dernier 35 000 personnes y ont participé (source gendarmerie).

FERIA DU LIVRE 2024

Samedi 10 Août 2024 : 24° Féria du livre

Maison du Parc à Millas

- *Exposition des 40 affiches officielles de la Féria de Millas*
- *Salon du livre « Traditions du sud ».*

Rencontre avec les auteurs (dix invités).

Comme chaque année, depuis 24 ans, la littérature « Traditions du sud » s'affiche, et décerne le prix Féria lors des fêtes de Millas.

Manifestation culturelle qui a acquis ses lettres de noblesse avec le temps, et qui accueille un nombre important de personnes.



PROGRAMME

Jeudi 8 Août

14h00 : MINI PANORAMIQUE

Courses enfants

18h00 : Animations musicales par les bandas
BAND'ANANAS et **LES CANAILLOUS**
au podium central.

**21h00 : OUVERTURE OFFICIELLE DE LA
FERIA 2024** – Cérémonie du bandana
au Podium central

22h00 : SPECTACLE PYROTECHNIQUE

rue Drac de Foc par le groupe
Aire Nou de Baho

22h00 : OUVERTURE DES BODEGAS

Bodega des Arènes :

DJ CREASON - FRED ET OLIVE

Bodega Latine :

DJ LAURA LAFFON et ROMAIN
MARKETO

Bodega Font del Rei :

GROUPE FLAG SOUL-ROCK

Podium Central :

DJ ARNO

Vendredi 9 Août

13h30 : GRAND CONCOURS DE PÉTANQUE

à l'ancien camping municipal
en doublettes formées, organisé par
le Pétanque Club Millassois.

Inscription sur place à partir de 13h30

15h00 : FERIA DES ENFANTS

au podium central - Jeux Gonflables
Toro Mécanique - Parcours Ninja

19h00 : APERO TAPAS à la Bodega Font del Rei

Animations musicales avec le Groupe
musical DUO VERTIGO

20h30 : TORO TEAM - Défilé des équipes
dans les rues du village

21h30 : TORO TEAM - aux arènes
Jeux taurins piscine - Avec la manade
NOTRE DAME CATALANE

22h00 : OUVERTURE DES BODEGAS

Bodega des Arènes :

DJ CREASON

Bodega Latine :

DJ ROMAIN MARKETO

Bodega Font del Rei :

GROUPE FLAG SOUL-ROCK

Podium Central :

DJ MIKA

Samedi 10 Août

11h00 / 16h00 : LÂCHER DE TOROS

dans les rues avec la manade NOTRE DAME CATALANE Animation musicale par la BAND'ANANAS

16h30 : FERIA DU LIVRE - au parc Bombes

Débat, Dédicaces et Conférence avec l'auteur

17h00 : TROBADA CASTELLERA

(Pyramides humaines exécutées par 300 personnes)
avec les colles : ELS TIRALLONGUES de MANRESA et AIRE NOU de BAO

19h00 : APERO – TAPAS à la **Bodega Font del Rei**
Avec le groupe musical DUO VERTIGO

20h00 : APERO GÉANT - à la fontaine **Font del Rei**
offert par la société RICARD

21h00 : PAELLA GÉANTE -
dans la cour de l'Ecole Maternelle
organisée par Els Nois de Força Réal
Inscription à l'Espace de Vente Feria et sur place.

22h00 : OUVERTURE DES BODEGAS

Bodega des Arènes :

DJ CREASON - FRED ET OLIVE

Bodega Latine :

DJ LAURA LAFFON

Podium Central :

DJ MARKETO

Dimanche 11 Août

10h30 : MESSE EN CATALAN avec la choral BOMPAS CANTA à l'église de Millas

12h00 : Défilé de GEANTS - avec les Bandas et les Gardians de la Manade NOTRE DAME CATALANE

13h00 : APÉRO MONSTRE - au PODIUM CENTRAL offert par la société RICARD / animé par les bandas

13h30 : REPAS CHAMPÊTRE - dans la cour de l'école Maternelle - Fameuse Gardiane de Toro.

Inscription à l'Espace de Vente Feria et sur place.

15h00 : 24° TROBADA GEGANTERA - à la **Font del Rei** avec les colles : Elne, Le Soler, Thuir, Perpignan, Rivesaltes, Tautavel, St Hippolyte.

16h00 : LÂCHER DE TOROS - dans les rues avec la manade NOTRE DAME CATALANE

17h30 : SPECTACLE FOLKLORIQUE CATALAN - au podium central avec le FOMENT DE LA SARDANA DE PERPINYA

18h00 : GRANDIOSE NOVILLADA - concours aux arènes *Inscription à l'Espace de Vente Feria et sur place.*

21h30 : CORREFOC - dans les rues de la ville LES DIABLES et BRUIXES DEL RIBERAL embrasement des rues aux rythmes des percussions

22h30 : FINAL DE LA FERIA dans les Bodegas

Bodega des Arènes : nuit de folie avec LES KLOSQUES

Bodega Latine : DJ LAURA LAFFON

Podium Central : DJ MIKA

COMITE
D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS

RAPPORT
D'ACTIVITES
2023

FERIA DU 03 AU 06 AOUT 2023

La grande animation annuelle de l'association.

C'est la 39^{ème} année que la fèria marque l'ambiance de la région.

Encore une fois c'est environ 25000 personnes qui ont participé la fèria, ce qui en fait une des plus grandes fêtes de la région sur le mois d'août.

Fin juillet a eu lieu la présentation du programme et de l'affiche officielle de la fèria à Millas, pour une mise en appétit des futures festivités.

Affiche officielle : Jean Hellemas

Tee-shirt officiel : Magali MESAS, Millassoise dans l'âme, elle a pris plaisir d'élaborer le logo du tee-shirt officiel de la fèria.

LA FERIA - 4 JOURS DE FETE

- *Le Jeudi sportif*
- *Le Vendredi autour des vachettes*
- *Le Samedi sous le signe de la culture et de la Catalanité*
- *Le Dimanche tout un programme festif, familial et convivial*

La Fèria c'est aussi une organisation de 60 bénévoles qui œuvrent pour assurer et maintenir une grande fête populaire.

La sécurité est au cœur des préoccupations de l'association qui paye les services d'une société de sécurité qui œuvre tout au long des 4 jours aux côtés des pompiers et gendarmes pour assurer une fèria sereine à tous les participants et organisateurs.

JEUDI 03 AOUT

La Féria débute le jeudi avec la fameuse course pédestre « La Panoramique », plus de 500 participants entre les coureurs et les randonneurs.

Millas – Força Réal – Millas : Un circuit vallonné de 16,9 Kms sur route et chemins de terre à travers vignes et oliviers. Un superbe panorama s'offre aux participants depuis la chapelle de Força-Réal, avec vue sur le littoral et sur le massif du Canigou..



Un buffet campagnard et collations sont servis à tous les participants, après la remise des récompenses aux gagnants.

*La soirée du jeudi se poursuit par la traditionnelle **ouverture officielle** de la Féria par Monsieur le Maire de la commune, animée par la banda Millassoise.*

En centre-ville, le défilé du « DRAC DE FOC HAMLET », accompagné par les Sorollosos et les diables et les bruixes du Riberal.



Un dragon circulant dans les rues de la ville en crachant du feu dans un bruit étourdissant de pétards et percussion.



VENDREDI 04 AOUT

Au long de la journée, les animations musicales battent leur plein avec bandas et groupes musicaux qui font vibrer le public festif.

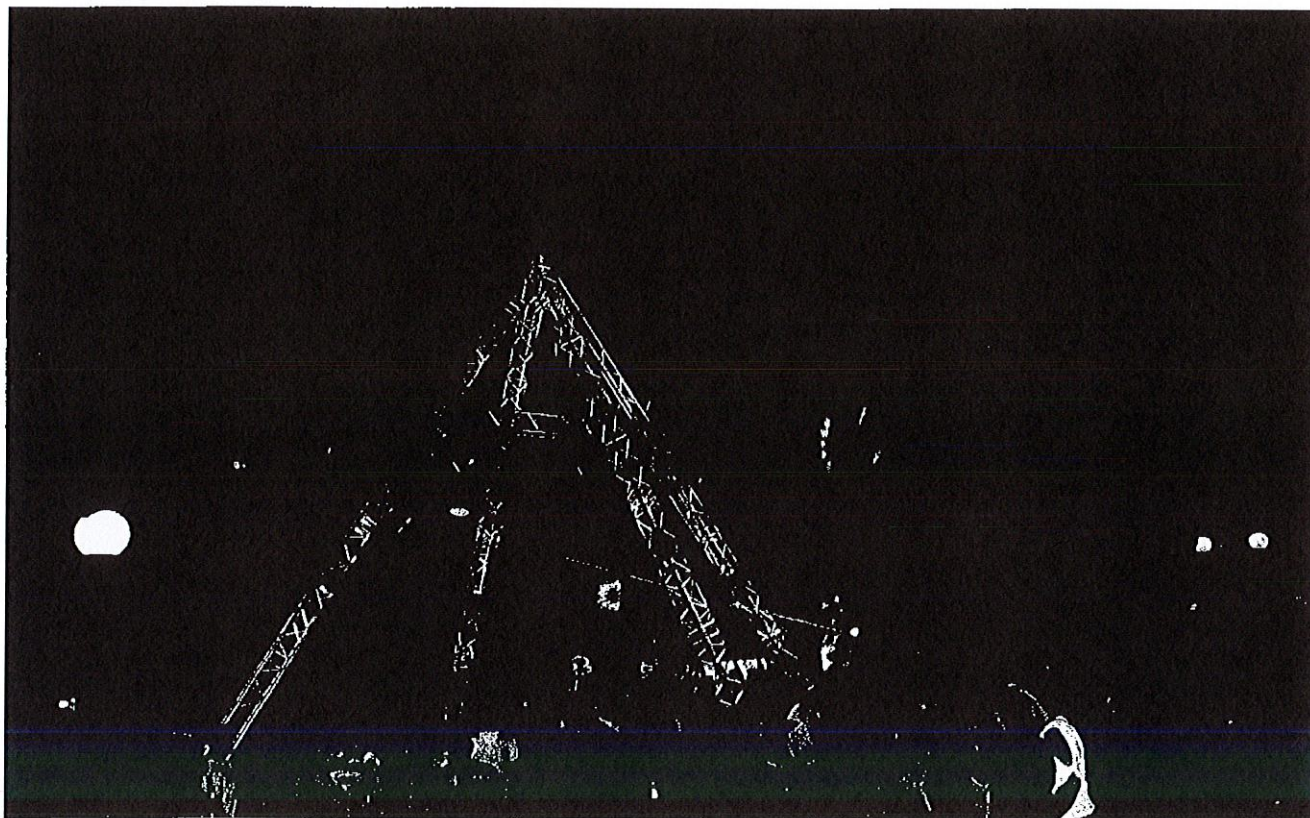
*L'après-midi est proposé un grand **concours de pétanque** en doublettes formées, qui a réuni encore cette année plus de 80 équipes.*



Pendant ce temps, sous les platanes de l'esplanade du village, de nombreux danseurs et danseuses revêtus de leurs traditionnelles vigatanes catalanes, dansent des ballades de sardane au son des flaviols de la cobla Sol de Banyuls.

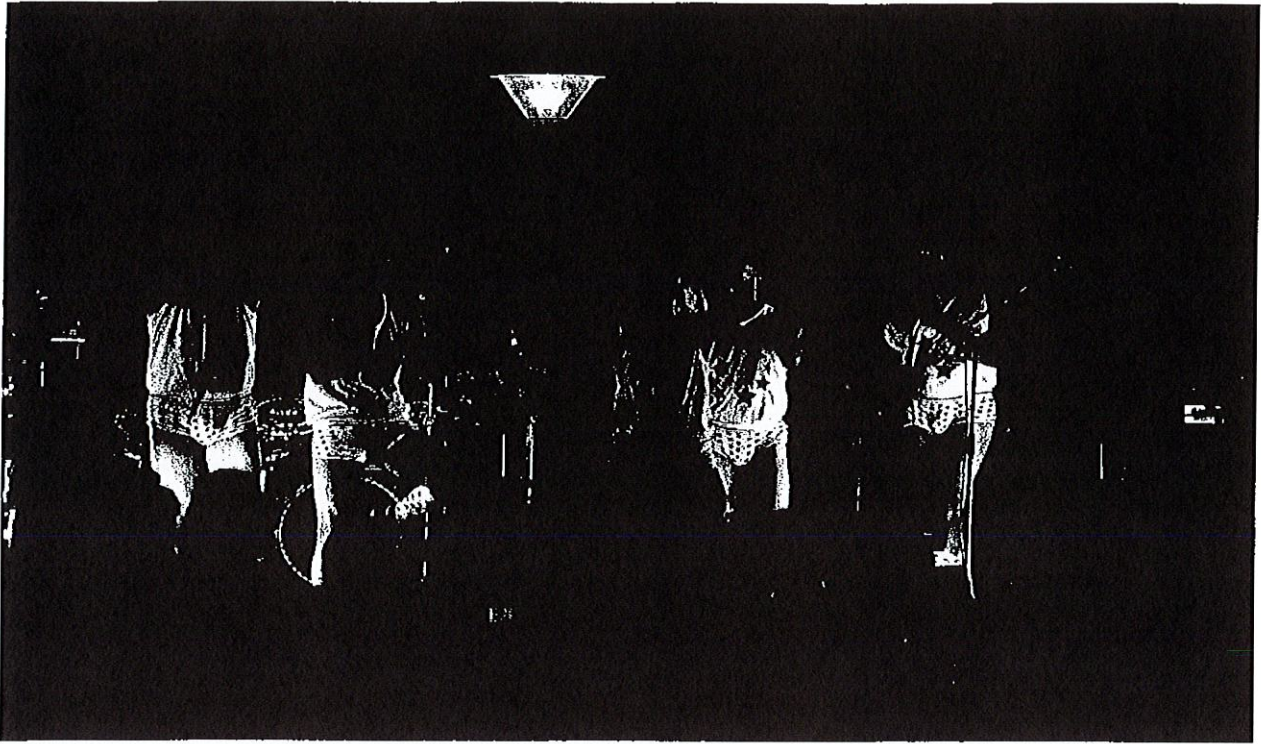
*La jeune garde de l'association a ensuite proposé le traditionnel **Toro piscine** dans les arènes, spectacle qui enchante par sa simplicité et sa bonhomie aussi bien les enfants que les adultes les accompagnants, venus très nombreux.*

A partir de 22h00, la soirée se poursuit dans les trois bodegas de l'association au son des spectacles musicaux.



Un très nombreux public composé d'enfants et d'adultes pour saluer ce jour de fête.

Tous les jours le Comité d'Animations Culturelles présente le Salon du livre taurin au parc municipal, où sont présentés des livres taurins d'auteurs, organisées des dédicaces...



SAMEDI 5 AOUT

Le samedi en fin de matinée avait lieu le premier lâcher de Toro dans les rues du centre-ville, dirigé de main de maître par les gardians de la Manade « Notre Dame Catalane » du Barcarès.



Des jeunes venus de tout le département viennent se frotter aux vachettes dans le but de les arrêter et de les maîtriser durant quelques secondes avant de les relâcher, une foule dense les encourage par des applaudissements fournis.

Dans l'après-midi a lieu la fameuse féria du livre, qui comme chaque année, procède à l'attribution du prix pour l'année en cours.

Le prix 2022 a été attribué à JACQUES TEISSIER pour son essai « tauromachie l'éternel scandale », il a entraîné les aficionados et les non-initiés dans l'univers taurin qui a ravi le public venu en nombre.

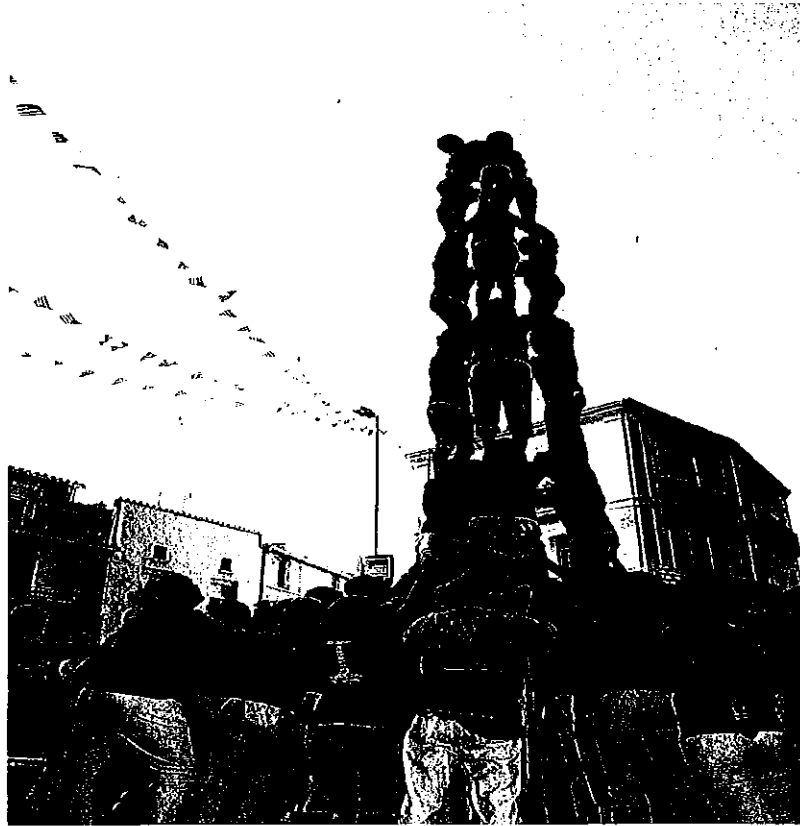
Tous les participants ont partagé un apéritif pour clôturer cet après-midi littéraire.

Les intervenants ont été ensuite conviés à partager un repas dans un restaurant du village, ils sont logés par l'association et les frais de déplacements leur sont remboursés.

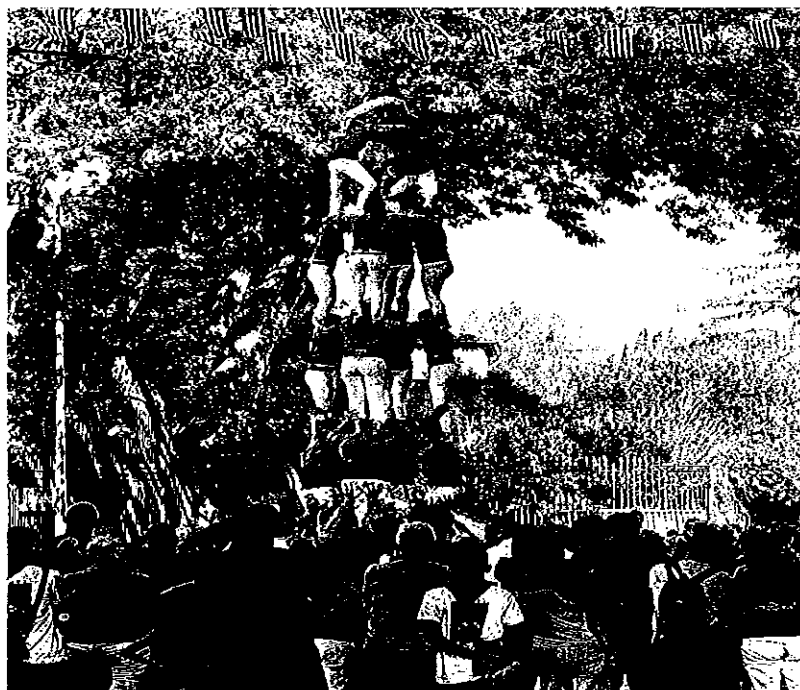
Deuxième lâcher de toro dans les rues du centre-ville qui embrase le public venu se masser le long des barrières et les points hauts pour ne rien manquer du spectacle.



En fin d'après-midi, un grand moment de catalanité est au rendez-vous comme chaque années, avec un spectacle magnifique de cohésion humaine proposé par les « COLLES CASTELLERES DE BAO ET DE FIGUERES ET TIRALLONGUES DE MANRESA ».



Ils forment et élèvent des pyramides humaines plus hautes les unes que les autres, à l'occasion de cette 23ème Trobada Castellera. Le castell est réussi, dès lors qu'un enfant arrive à gravir jusqu'au sommet de la pyramide et à s'y tenir



Le public est invité à former la pigne (base de la pyramide), afin de la consolider. Une musique typiquement catalane (Grallers) résonne tout le long de la formation du castell.

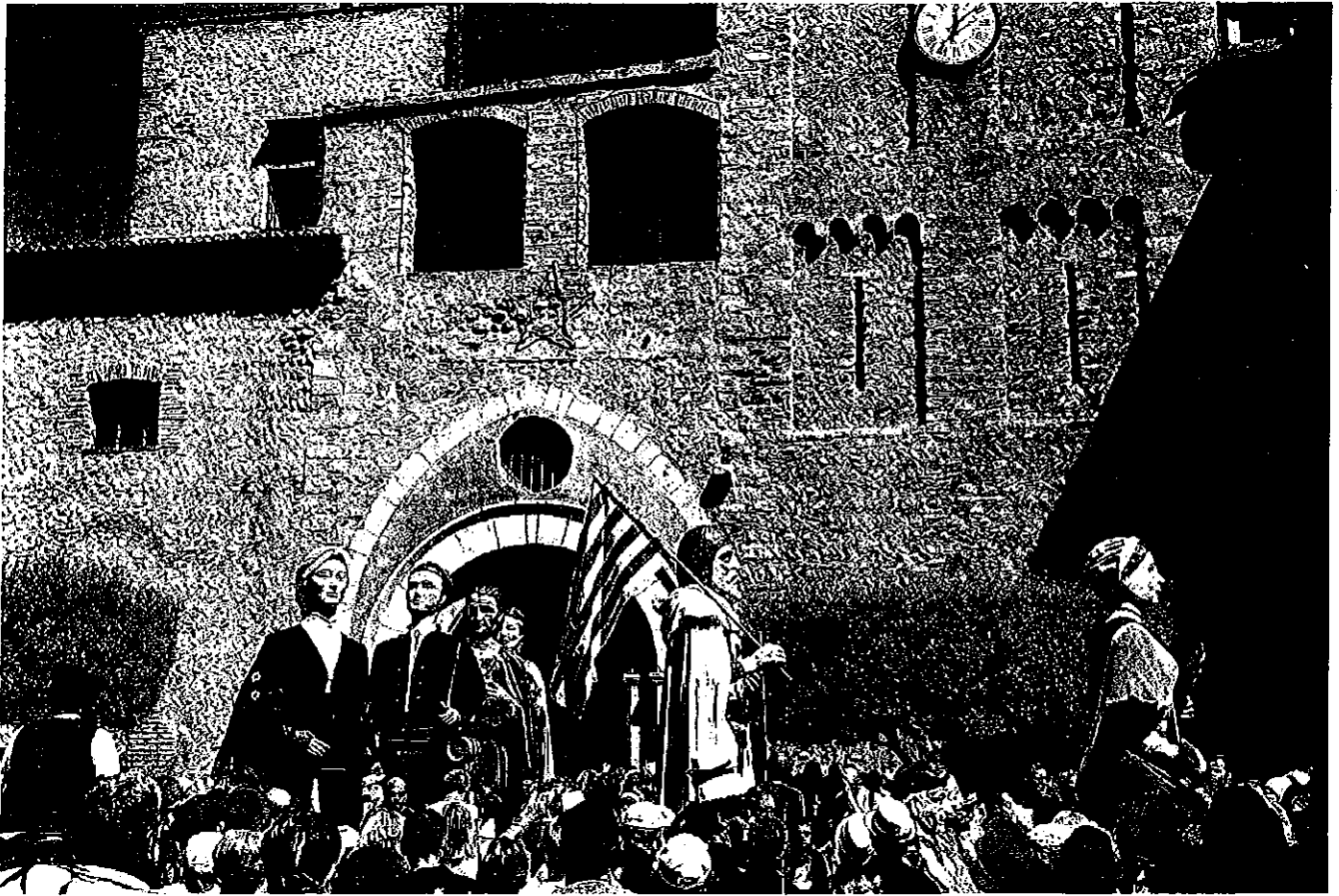
Un apéritif géant au son des différentes bandas enchantent les festayres très nombreux autour de la célèbre fontaine Millassoise.



La soirée se poursuit dans les 3 bodegas avec les DJ pour les plus jeunes, tandis que le clou des spectacles de ce samedi est le show d'un des plus grand orchestre : NO NAME, composé de 8 musiciens, 5 chanteuses et chanteur, 4 danseuses, 7 techniciens qui ont présenté un programme éclectique varié musical, très visuel et entraînant.

Tous nos points d'animations sont sous contrôle d'agents de sécurité engagés par le Comité d'Animation culturelle, des points « test alcoolémie » sont implantés dans la fête et mis à disposition des fêtards, afin de contrôler leur état de forme avant de reprendre leurs véhicules.

Des bus navettes sont également prévus et mis à disposition des festayres pour les ramener à bon port et en toute sécurité.



Le défilé a déambulé dans les rues et accompagné la foule à la fontaine pour un apéritif géant où les bandas se sont affrontées pour une battle musicale.

Après le repas champêtre de la mi-journée réunissant plus de 200 personnes, le spectacle folklorique catalan avec le « FOMENT DE LA SARDANA » offrait au public des danses traditionnelles.

*La catalanité fût mise à l'honneur également avec le **grand bal des géants** où les 8 couples de géants ont dansé au son des flûtes et tambours catalans sur des chorégraphies endiablées, offrant ainsi un somptueux spectacle.*

Composé d'une troupe de 50 diables qui embrasent la ville en brandissant des tourniquets de feu et pétards au rythme des percussions, ce spectacle de rue dure près de deux heures, et mobilise pour sa sécurité de nombreux pompiers et agents de sécurité engagés par notre association, pour le bien de tous.



Le final de la Féria 2023 se faisait également dans les bodegas, où les DJ et groupes musicaux n'hésitaient à donner de leur talent pour assurer une inoubliable clôture, et en se donnant rendez-vous pour 2024.

En conclusion, la Féria de Millas réunit chaque année toujours autant de fréquentation de par, les spectacles de qualités proposés, d'une vraie ambiance populaire et familiale, et une sécurité assurée pour tous.

LES POINIS FORTS DE LA FERIA

Jeudi 3 Août

A partir de 16h **COURSE PEDESTRE PANORAMIQUE**

- 18h30 **ANIMATIONS PAR LES BANDAS**
Band Ananas et les Capailous au Podium Central
- 21h00 **OUVERTURE OFFICIELLE DE LA FERIA**
Cérémonie du bandana au Podium Central
- 21h45 **DÉFILE DANS LES RUES DU « DRAC DE FOCHAMLET »** (dragon de feu HAMLET)
Accompagné par les Sorolosos, les Diables et les Bruixes du Ribéral
- 22h00 **OUVERTURE DES BODEGAS**
Bodéga des Arènes avec DJ Creason
Bodéga Latine avec DJ Laura
Podium Central avec DJ Adriano

Vendredi 4 Août

- 14h00 **GRAND CONCOURS DE PÉTANQUE** en doublettes formées
Organisé par le Pétanque Club Millassois à l'ancien Camping Municipal
- 15h30 **FÉRIA DES ENFANTS** au Podium Central
Jeux gonflables et rodéo toro mécanique
- 18h30 **APERÔ TAPAS** à la Bodéga FONT DEL REI
Animations musicales avec les bandas **BAND'ANANAS - ELS TIRONS - LES CANAILLOUS**
et le groupe **RELLAMP**
- 21h00 **Défilé des équipes de TORO TEAM** dans les rues de la ville
- 21h30 **TORO TEAM AUX ARÈNES** - Jeux taurins
Avec la manade Notre Dame Catalane
- 22h00 **OUVERTURE DES BODEGAS**
Bodéga des Arènes avec DJ Creason
Bodéga Latine avec DJ Laura
Bodéga los aficionaos - Soirée Tempête de neige avec DJ Mozarto
Podium Central avec DJ Cassidy

Samedi 5 Août

- 11h30 **LACHER DE TOROS** dans les rues avec la manade Notre Dame Catalane
Animation musicale par la **BAND'ANANAS**
- 16h00 **LACHER DE TOROS** dans les rues avec la manade Notre Dame Catalane
- 16h30 **FERIA DU LIVRE** au Parc Municipal/Bombes
Remise du prix FERIA du livre 2023 à Maxime DUCASSE pour son livre
« Dans la cour des Grands » Préface de Jacques Durand
Suivi d'un débat avec les auteurs invités
- 17h00 **24^{ème} TROBADA CASTELLERA** avec les collés
LES TIRALLONGUES de Manresa - **LES MARGENERS** de Guissona
et **AIRE NOU** de BAO. (Pyramides humaines exécutées par 300 personnes)

16h30 **APERÔ TAPAS** à la bodéga LA FONT DEL REI

- Avec le groupe **ELAM TE FRIGUI**
et les bandas **BAND'ANANAS - ELS TIRONS - LES CANAILLOUS**
- 20h00 **APERÔ MONSTRE** au Podium Central offert par la société **RICARD**
- 21h00 **PAËLLA GEANTE** dans la cour de l'École Maternelle
Organisée par **Els Nots de Força Réal**
Inscription à l'espace vente feria face à l'église.
- 22h30 **OUVERTURE DES BODEGAS**
Bodéga des Arènes avec DJ Creason
Bodéga Latine avec DJ Laura
Bodéga los aficionaos - Soirée Tempête de Neige avec DJ Mozarto
Podium Central avec FERIA Electro Night avec DJ Mika

Dimanche 6 Août

- 10h30 **MESSE EN CATALAN** avec la chorale **BOMPAS CANTA** en l'église de Millas
- 12h00 **DÉFILE DE GEANTS** avec les Bandas et les Gardians de la manade Notre Dame Catalane
- 13h00 **APERÔ MONSTRE** au Podium Central
Offert par la société **RICARD** et animé par les bandas
- 13h30 **REPAS CHAMPÊTRE** dans la cour de l'École Maternelle avec Gardiane de Toro
Inscription à l'espace vente feria face à l'église et sur place
- 15h00 **23^{ème} TROBADA GEGANTERA** avec les collés de :
LE SOLER - THUIR - PERRINYA - ELNE - RIVESALTES - TAUTAVEL et **SAINT HIPPOLYTE**
Danse des géants à la Font Del Rei
- 16h00 **LACHER DE TOROS** dans les rues avec la manade Notre Dame Catalane
- 17h30 **SPECTACLE FOLKLORIQUE CATALAN** sur le Podium Central
avec le groupe **DANSAIRES CATALANS DE THUIR**
- 18h00 **GRANDIOSE NOVILLADA** concours aux arènes
- 21h30 **CORREFOC** dans les rues de la ville avec
Les Diables et Bruixes du Ribéral enflammant les rues de la ville aux rythmes des percussions
- 22h30 **FINAL DE LA FERIA** dans les Bodégas
Bodéga des Arènes avec DJ Creason et en guest star une énorme surprise
Bodéga Latine avec DJ Laura
Podium Central FINAL avec le DJ Mozarto

MARKETING FERIA

TEE-SHIRT OFFICIEL : 12 €
BANDANA : 6 €

Cuvée Spéciale FERIA Domaine de Força Réal

6 € la bouteille
30 € le carton de 6

TORO TEAM : Entrée Générale 6 €

NOVILLADA

25 € POPULAIRE
35 € OMBRE - 30 € SOLEIL

Enfants de moins de 10 ans Gratuit

+ Taxe 0.50 € par place en soutient UVTF

L'ÉCO GOBELLET
FERIA - 1 €

Millas, le Mercredi 31 janvier 2024

Assemblée Générale du CAC Millas

Membres présents : Bernard Lopez, Bernard Sales, Pascale Escalais, Sophie Santalo, Agnès Santalo, Valérie Lopez, Nadine Sales, Laurence Penarubia, Didier Penarubia, Serge Ruiz, Christophe Méjean, Galdica Lopez, Frédéric Corle, Lucien Soto, Marie Laure Ofeda, Florence Roubiert, François Ferrer, Jérôme Dantus, Corinne Caste, Sylvie Gaciot, Bernard Gaciot, Pierre Barnole
L'ensemble des membres du conseil d'administration sont présents.

Démotion du bureau les membres se représentant et sont élus à l'unanimité.

Présentation du bilan de l'année écoulée. Détail du budget 2023 "fonctionnement" de l'association sur l'année écoulée. Les chiffres sont approuvés à l'unanimité par le conseil d'administration.

Pour démarrer la nouvelle année, les dossiers de demandes de subventions auprès des entités régionales, départementales et municipale vont être réalisés avant fin février 2024.

Petit briefing sur les manifestations à venir :

- la fête de la St Jean en juin avec petit groupe et feu d'artifice
- la fête du 14 juillet avec un live groupe local et feu d'artifice
- la nuit des contes à Forcalade sur juillet
- 1 ou 2 soirées cinéma au parc en juillet / août

- la Fête au mois d'Août du 8 au 11.

Les devis concernant les manifestations, intervenants
Fête sont demandés pour les 4 jours.

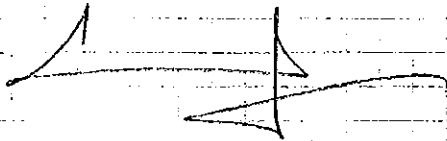
Tout sera décidé en fonction des propositions
et des tarifs.

Cela fera l'objet d'une prochaine réunion.


- Une ou deux réflex en fin d'année :

Tous ces points prévisionnels abordés, le président
clôture cette assemblée à 23h.

Le Président



Le Secrétaire



COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS
2, Rue Emile ZOLA 69170 MILLAS
Tél: 06 14 64 97 75
E.mail: lopezbernard@sfr.fr

ebtone
SUBVENTIONS 2025

Instructeur : *Nathalie*

N° Organisme E-Pgas : *801 243*

N° de dépôt : *19261*

N° Subvention E-Pgas : *658 412*

Référence E-subvention : *255W01266*

03604 CULTURE

- CIT_CULTSM – Enseignement musical
- CIT_CULTCR – Équipes artistiques – Aide à la création
- CIT_CULTDI – Équipes artistiques – Aide à la diffusion
- CIT_CULTEV – Soutien aux événements culturels
- CIT_CULTLI – Lieux de diffusion / Tiers lieux Culturels
- CIT_CULTMS – Activités de médiation et de pratiques artistiques
- CIT_CULTST – Structure culturelles et artistiques Intérêt départ

- CIT-CULTUR – Soutien à l'acquisition de matériels et équipements
- Soutien aux structures de types tiers-lieux culturels

03604 CATALANITE

- CATALA_EVE – Programmation culturelle en lien avec la promotion de la langue et de la culture
- CATALA_LAN – Soutien à la transmission et au développement de la langue
- CATALA_DIF – Soutien aux projets de diffusion et valorisation
- CATALA_INV – Aide à l'investissement

03602 CONGRES MANIFESTATIONS

- CIT_CM - Congrès et manifestation

Demandeur :

Comité d'animation Millas

Objet :

Fira d'identitat cultural catalane & Fera del llibre

Montant de la demande :

10 000 €

Complé (CR act 24 / cpte 24)

Incomplé

Convention

Montant voté : *4500 €*

Le : *22 mai 15*

Délibération n° *CP 20250515 N_25*

Observations

BP action 488 000 €, BP cesso 200 000 €, voir cpte 24?

RÈGLEMENT SUBVENTION EXERCICE 2025

Tiers : *101568*

Code imputation (sous compte) : *29765*

65748

Pré mandat : *1221767028*

Du : *05/06/25*

Mandat : *1081/12685*

Du : *17/06/25*

Acompte 1	Pré mandat :	Du :
Certificat de paiement :	Mandat :	Du :
Acompte 2	Pré mandat :	Du :
Certificat de paiement	Mandat :	Du :

Lettre d'engagement du.de la Président.e
(modèle à joindre sur la plateforme de demande en ligne)

Intitulé de la demande : FIRA D IDENTITAT CULTURAL CATALANE

Catégorie : CATALANITE

Thème : AIDE AU FONCTIONNEMENT

Engagement de l'association

Je, soussigné.e BERNARD LOPEZ PRESIDENT dûment habilité.e en vertu de la

délibération du Conseil d'Administration du 12 FEVRIER 2025 donnant autorisation

de représentation de l'association COMITE D ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS, en sa qualité

de Président.e, sollicite auprès du Département des Pyrénées-Orientales une subvention de

10 000

€, déclare :

exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,

que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyen.nes dans leurs relations avec les administrations,

que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte

utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée conformément à sa destination prévisionnelle,

mettre à disposition ou fournir toute pièce complémentaire qui sera demandée par les services du Département des Pyrénées-Orientales.

En cas de soutien du Département :

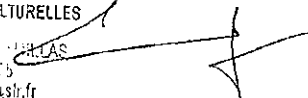
que l'association fera mention de ce partenariat sur tout support de communication et dans nos rapports avec les médias.

Date et signature du.de la Président.e
(ou de son.sa délégué.e si attestation de délégation jointe)

le 12/02/25

Le Président
Bernard LOPEZ

COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES
DE MILLAS
2, Rue Emile Zola - 66100 MILLAS
Téléphone : 03 20 20 12 13
E.mail: rlopez@comitea@str.fr



Budget prévisionnel de l'action projetée ⁽¹⁾ FIRA D IDENTITAT CULTURAL CATALA ET FERIA DU LIVRE

Association : COMITE D ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS
Exercice 2025

Date de début : 01/01/2025

Date de fin : 31/12/2025

CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾	PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	30 000 €
Achats			
Prestations de services	55 000 €	Subventions demandées	
Matières et fournitures	19 000 €	Etat : (à détailler)	
Services extérieurs			
Locations	2 000 €	Région(s) :	
Entretien et réparation		OCCITANIE	5 000 €
Assurance	3 000 €	Département(s) :	
		CG 66	10 000 €
Autres services extérieurs			
Honoraires		Communes(s) :	
Publicité, publication	4 000 €	MILLAS	15 000 €
Déplacements, missions, réceptions	5 000 €		20 000 €
		Organismes sociaux (à détailler) :	
Charges de personnel			
Salaire et charges			
		Fonds européens	
Frais généraux		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes (précisez)	
		Ressources indirectes affectées	8 000 €
COÛT TOTAL DU PROJET		TOTAL DES RECETTES	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES ⁽³⁾	88 000 €	TOTAL DES PRODUITS ⁽³⁾	88 000 €

⁽¹⁾ Budget de l'action pour laquelle l'aide est sollicitée. Il y a lieu de faire un budget par action.

⁽²⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁽³⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée.

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 15/05/2025 16 H 00

--oOo--

DELIBERATION N° CP20250515N_25

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA CATALANITÉ - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20250515N_25 qui lui est présentée,

D'ACCORDER les subventions présentées en annexe pour un montant total de 118 815 €.

D'AUTORISER la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération et à procéder éventuellement à des paiements par acomptes.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget départemental.

N'ont pris part ni au débat ni au vote et ont quitté la salle : Nicolas GARCIA, Hermeline MALHERBE, Thierry VOISIN.

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAU, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert VILA, Madame Aude VIVES

REPRESENTE (S) :

Monsieur Thierry DEL POSO (procuration à Madame Armande BARRERE), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur Rémi LACAPERE (procuration à Madame Françoise FITER), Madame Nathalie PIQUE (procuration à Monsieur Robert VILA), Madame Armelle REVEL-FOURCADE (procuration à Monsieur Jacques GARSAU), Monsieur Alexandre REYNAL (procuration à Madame Marie Edith PERAL)

ABSENT (S) :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Madame Carla MUTI, Monsieur Jaume POL, Monsieur Thierry VOISIN

POUR :

Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Monsieur Thierry DEL POSO, Madame Françoise FITER, Monsieur Michel GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL,

Envoyé en préfecture le 19/05/2025

Reçu en préfecture le 19/05/2025

Publié le

ID : 066-226800013-20250515-CP20250515N_25-DE

Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSOU, Monsieur R
LACAPERE, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Madame Nathalie PIQUE, Madame
Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean
ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Robert
VILA, Madame Aude VIVES

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait
fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

SUBVENTIONS CATALANITE – 15 MAI 2025 (SECTION DE FONCTIONNEMENT)

 Envoyé en préfecture le 19/05/2025
 Reçu en préfecture le 19/05/2025
 Publié le
 ID : 068-22560013-20250315-CP20250515N_25-DE

DISPOSITIF 1 : SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT

ORGANISMES	ACTIONS	MONTANTS
Axe 1 : Soutien aux ateliers de pratique et d'apprentissage du catalan pour le public adulte		
Amics De La Casa Samsó – Ille sur Têt	Activités annuelles	700 €
Escola de Català Del Voló	Activités annuelles	500 €
Escola de Català de Céret	Activités annuelles	500 €
TOTAL DISPOSITIF 1		1 700 €

DISPOSITIF 2 : PROMOTION ET DIFFUSION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE

ORGANISMES	ACTIONS	MONTANTS
Axe 1 : Organisation de colloques, de remises de prix, journées scientifiques, formations, réalisation d'ouvrages		
Universitat Catalana D'estiu Association Nord	57 ^e Université Catalane d'Été à Prades	16 200 €
APLEC – Associació per a l'ensenyament del català	Projets culturels	10 000 €
Compagnie du Sarment – Nahuja	Stage d'interprétation théâtrale en catalan	2 000 €
Axe 2 : Programmations culturelles : animations, présentations d'ouvrage et d'œuvres, ateliers, conférences, expositions		
Office Municipal de la Culture et de l'Animation de Thuir	Manifestations culturelles annuelles	10 000 €
Aire Nou Bao – Baho	Festival « Ident'cat »	5 000 €
Association Courts-circuit66 – Céret	Bilinguisme du festival itinérant de courts-métrages	4 500 €
Alberg Vallroc Canigó - Prades	Accueil de jeunes et activités en catalan	3 000 €
El Rodal – Pézilla-la-Rivière	Accueil de jeunes et activités en catalan	2 000 €
Traditions Catalanes – Elne	Activités annuelles autour des traditions populaires des gegants	1 000 €
Terra del avis – Elne	Activités annuelle et de la mémoire agricole catalane	765 €
TOTAL DISPOSITIF 2		54 465 €

DISPOSITIF 3 : SOUTIEN A LA CULTURE POPULAIRE ET AUX TRADITIONS

ORGANISMES	ACTIONS	MONTANTS
Axe 1 : Valorisation de la culture et des traditions populaires		
Centre Cultural Català Casal Jaume 1 ^{er} – Perpignan	Actions annuelles	6 750 €
Casal de Conflent – Prades	Actions annuelles	2 250 €
Unesc'ours – Arles-sur-Tech	Actions annuelles en lien avec les fêtes de l'ours	2 250 €
Fédération Cors de Clavé – Toulouges	Actions annuelles autour du patrimoine musical catalan	1 000 €
Centre Cultural Català del Vallespir – Céret	Actions annuelles	500 €
El casal de l'Albera – Argelès-sur-mer	Actions annuelles	500 €
Orfeo de Saint Laurent de Cerdans	Actions annuelles autour du patrimoine musical catalan	400 €
Axe 2 : Les événements liés à la culture et aux traditions populaires		
Comité d'Animation Culturelles de Millas	Manifestation « Fira d'identitat catalana »	4 500 €
Foment de la sardana de Céret	Festival de sardane	3 500 €
TOTAL DISPOSITIF 3		21 650 €

DISPOSITIF 4 : STRUCTURE D'INTER-DEPARTAMENTAL

ORGANISMES	ACTIONS	MONTANTS
Associació Arrels – Perpignan	Diffusions radiophoniques	22 500 €
Òmnium Catalunya Nord -Perpignan	Cours de catalan pour adultes et projets culturels	18 500 €
TOTAL DISPOSITIF 4		41 000 €

MONTANT TOTAL CP DU 22 MAI 2025
118 815 €



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le 19 MAI 2025

Monsieur Bernard LOPEZ
Comité d'animation culturelles de Millas
Chez Monsieur Bernard LOPEZ
2 rue Émile Zola
66170 MILLAS

Suivi par : DPCMC / M. Juanola

Objet : Notification d'attribution de subvention.

Monsieur le Président,

Fort de notre identité, du patrimoine et de la richesse de notre territoire, le Département soutient la langue et la culture catalanes qui constituent l'héritage de tous les habitants des Pyrénées-Orientales. Leur protection et leur diffusion sont un enjeu culturel, économique, politique et humain d'importance.

À ce titre, le Département soutient les acteurs culturels locaux, privés ou publics, qui œuvrent tout au long de l'année pour le développement de l'enseignement du catalan, la promotion de la culture et des traditions populaires et la diffusion de la langue.

Dès lors, j'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Département des Pyrénées-Orientales a décidé au cours de sa séance du 15 mai 2025 d'attribuer à votre organisme une subvention de 4 500 € au titre de l'exercice 2025 pour la manifestation « Fira d'identitat cultural catalana ».

Le mandatement de cette subvention sera prochainement effectué par mes services sous réserve de complétude de votre dossier.

Je tiens à saluer votre implication et votre engagement. Il me tient à cœur, tout comme à l'ensemble des élus de l'Assemblée Départementale, de vous accompagner dans vos projets associatifs. Aussi, je vous demande de bien mentionner le soutien du Département sur l'ensemble de vos supports de communication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.

Hermeline MALHERBE

Closure
SUBVENTIONS 2025



Instructeur : **Marie Peris**
N° de dépôt : **19260**
Référence E-subvention : **25SUV01561**

N° Organisme E-Pgas :
N° Subvention E-Pgas : **Pweb019260**

03604.CULTURE

- CIT_CULTSM – Enseignement musical
- CIT_CULTCR – Équipes artistiques – Aide à la création
- CIT_CULTDI – Équipes artistiques – Aide à la diffusion
- CIT_CULTEV – Soutien aux événements culturels
- CIT_CULTLI – Lieux de diffusion / Tiers lieux Culturels
- CIT_CULTMS – Activités de médiation et de pratiques artistiques
- CIT_CULTST – Structure culturelles et artistiques Intérêt départ

- CIT-CULTUR – Soutien à l'acquisition de matériels et équipements
- Soutien aux structures de types tiers-lieux culturels

03604.CATALANITE

- CATALA_EVE – Programmation culturelle en lien avec la promotion de la langue et de la culture
- CATALA_LAN – Soutien à la transmission et au développement de la langue
- CATALA_DIF – Soutien aux projets de diffusion et valorisation
- CATALA_INV – Aide à l'investissement

03602.CONGRES MANIFESTATIONS

- CIT_CM - Congrès et manifestation

Demandeur :

Comité d'Animations culturelles de Millas

Objet :

manifestation culturelle

Montant de la demande :

5000 € / 60 000 €

Comple

Incomple

Convention

Montant voté : **4000€**

Le : **27/11/2025**

Délibération n° : **CP 2025/M2AN_136**

Observations

0 € Refus → financement en Catalanité

RÈGLEMENT SUBVENTION EXERCICE 2025

Tiers : **101568**
Code imputation (sous compte) :

Pré mandat : **1201784347** Du : **4/12/25**
Mandat : **2733/32807** Du : **16/12/25**

Acompte 1	Pré mandat :	Du :
Certificat de paiement :	Mandat :	Du :
Acompte 2	Pré mandat :	Du :
Certificat de paiement	Mandat :	Du :

Lettre d'engagement du.de la Président.e
(modèle à joindre sur la plateforme de demande en ligne)

Intitulé de la demande :

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Catégorie :

CULTURE

Thème :

SOUTIEN AUX EVENEMENTS CULTURELS

Engagement de l'association

Je, soussigné.e

BERNARD LOPEZ PRESIDENT

dûment habilité.e en vertu de la

délibération du Conseil d'Administration du

12 FEVRIER 2025

donnant autorisation

de représentation de l'association

COMITE D ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS

, en sa qualité

de Président.e, sollicite auprès du Département des Pyrénées-Orientales une subvention de

5000

€, déclare :

exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,

que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyen.nes dans leurs relations avec les administrations,

que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte

utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée conformément à sa destination prévisionnelle,

mettre à disposition ou fournir toute pièce complémentaire qui sera demandée par les services du Département des Pyrénées-Orientales.

En cas de soutien du Département :

que l'association fera mention de ce partenariat sur tout support de communication et dans nos rapports avec les médias.

Date et signature du.de la Président.e

(ou de son.sa délégué.e si attestation de délégation jointe)

2.

Budget prévisionnel de l'action projetée ⁽¹⁾ MANIFESTATIONS CULTURELLES

Association : COMITE D ANIMATIONS CULTURELLES DE MILLAS

Exercice 2025

Date de début : 01/01/2025

Date de fin : 31/12/2025

CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾	PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽²⁾
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	44 000 €
Achats			
Prestations de services	19 500 €	Subventions demandées	
Matières et fournitures	12 000 €	Etat : (à détailler)	
Services extérieurs			
Locations	3 000 €	Région(s) :	
Entretien et réparation			
Assurance	1 000 €	Département(s) :	
		CG 66	5 000 €
Autres services extérieurs			
Honoraires		Communes(s) :	10 000 €
Publicité, publication	12 500 €		
Déplacements, missions, réceptions	11 000 €		
		Organismes sociaux (à détailler) :	
Charges de personnel			
Salaire et charges			
		Fonds européens	
Frais généraux		CNASEA (emplois aidés)	
		Autres recettes (précisez)	
		Ressources indirectes affectées	
COUT TOTAL DU PROJET		TOTAL DES RECETTES	
Emplois des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES ⁽³⁾	59 000 €	TOTAL DES PRODUITS ⁽³⁾	59 000 €

⁽¹⁾ Budget de l'action pour laquelle l'aide est sollicitée. Il y a lieu de faire un budget par action⁽²⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros⁽³⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

COMMISSION PERMANENTE DU 27/11/2025 16 H 00

--oOo--

DELIBERATION N° CP20251127N_136

OBJET : CONGRES MANIFESTATIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

DELIBERATION :

LA COMMISSION PERMANENTE, après en avoir délibéré, décide :

VU la note N° CP20251127N_136 qui lui est présentée,

CONSIDÉRANT le caractère purement local de ces événements,

D'ACCORDER une subvention aux organismes figurant en annexe, pour un montant total de 28 950€.

D'AUTORISER la Présidente à signer tous actes et documents découlant de l'adoption de la présente délibération dont la convention jointe en annexe.

N'ont pris part ni au débat ni au vote et ont quitté la salle : Michel GARCIA, Hermeline MALHERBE et Aude VIVES.

La présente délibération a été adoptée en Commission Permanente.

Le vote a eu lieu à main levée.

PRESENTS :

Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur Marc PETIT, Monsieur Jaume POL, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL, Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Thierry VOISIN

REPRESENTE (S) :

Monsieur Louis ALIOT (procuration à Madame Carla MUTI), Madame Laurence AUSINA (procuration à Monsieur Jean SOL), Monsieur Nicolas GARCIA (procuration à Madame Françoise FITER), Madame Madeleine GARCIA - VIDAL (procuration à Madame Marie-Pierre SADOURNY), Monsieur Romain GRAU (procuration à Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN), Monsieur Rémi LACAPERE (procuration à Madame Lola BEUZE), Madame Nathalie PIQUE (procuration à Madame Armande BARRERE)

ABSENT (S) :

Madame Annabelle BRUNET, Monsieur Thierry DEL POSO, Monsieur Michel GARCIA, Madame Hermeline MALHERBE, Monsieur Grégory MARTY, Monsieur Robert VILA, Madame Aude VIVES

POUR :

Monsieur Louis ALIOT, Madame Laurence AUSINA, Madame Armande BARRERE, Madame Lola BEUZE, Madame Toussainte CALABRESE, Monsieur Charles CHIVILO, Madame Isabelle DE NOELL - MARCHESAN, Madame Françoise FITER, Monsieur Nicolas GARCIA, Madame Madeleine GARCIA - VIDAL, Monsieur Robert GARRABE, Monsieur Jacques GARSAN, Monsieur Romain GRAU, Monsieur Rémi

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le

S'LO

ID : 066-226600013-20251127-CP20251127N_136-DE

LACAPERE, Madame Carla MUTI, Madame Marie Edith PERAL, Monsieur
PIQUE, Monsieur Jaume POL, Madame Armelle REVEL-FOURCADE, Monsieur Alexandre REYNAL,
Madame Martine ROLLAND, Monsieur Jean ROQUE, Madame Marie-Pierre SADOURNY, Madame Julie
SANZ, Monsieur Jean SOL, Monsieur Thierry VOISIN

CONTRE :

ABSTENTION (S) :

La séance était présidée par Madame Hermeline MALHERBE et Madame Toussainte CALABRESE faisait
fonction de Secrétaire.

**Délibération signée électroniquement sous sa forme
originale,
La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales,
Hermeline MALHERBE**

**Congrès et Manifestations
 Commission Permanente du 27 Novembre 2025**

ORGANISMES	EVENEMENTS	DATES	MONTANT
Comité d'animations Culturelles de Millas	Soutien aux évènements Culturels	03/03/25	4 100 €
Habitat et Humanisme	Les 40 ans du mouvement Habitat & Humanisme	19/06/25	800 €
Association « La Fête de l'Espadrille »	Fête de l'espadrille	27/07/25	1 000 €
Comite départemental de Pétanque et Jeu Provençal	Championnat de France jeu Provençal	04/09/25	1 000 €
Conseil Citoyen Illibérien	Course de caisse à savon	04/10/25	2 000 €
Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM)	41e Congrès de l'ANEM	16-17/10/2025	10 000 €
Les beaux Masques	Festival rencontres d'automne	22/10/25	2 500 €
Association Sol Vivant Méditerranée / Slow Food Pays Catalan	4ème rencontre de l'Agroécologie	26 au 28 novembre 2025	1 800 €
Association Jeunes Reporters Citoyens	La deuxième édition du Cabaret de quartier	4-5-6 décembre 2025	3 500 €
IAE France	Coupe de France 2026	Vendredi 27 mars / 3-10 avril et 1er mai 2026	2 000 €
Les Tastes Vins Finestretois	Animations tout au long de l'année	2026	250 €
TOTAL			28 950 €



Hermeline MALHERBE
Présidente

Perpignan, le 31 DEC. 2025

Monsieur Bernard LOPEZ
Président – COMITE D'ANIMATIONS
CULTURELLES DE MILLAS
2 rue Émile Zola
66170 MILLAS

Suivi par : DPCMC / M.P. CASSARA

Objet : Notification d'attribution de subvention.

Monsieur le Président,

Le Département, conscient de l'importance de la vitalité du tissu associatif et de toutes les initiatives qui contribuent au maintien du lien social, mène une politique volontariste de soutien aux associations et aux organismes locaux dans des domaines variés sur l'ensemble du territoire départemental.

Dès lors, j'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Département des Pyrénées-Orientales a décidé au cours de sa séance du 27 novembre 2025 d'attribuer à votre organisme une subvention de 4 100€ pour soutenir vos événements Culturels.

Le mandatement de cette subvention sera prochainement effectué par mes services sous réserve de complétude de votre dossier.

Je tiens à saluer votre implication et votre engagement. Il me tient à cœur, tout comme à l'ensemble des élus de l'Assemblée Départementale, de vous accompagner dans vos projets associatifs. Aussi, je vous demande de bien mentionner le soutien du Département sur l'ensemble de vos supports de communication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma sincère considération.



Hermeline MALHERBE

ASS. COMITE D'ANIMATIONS CULTURELLES

PLACE DE LA MAIRIE

66170 MILLAS

COMPTES ANNUELS du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Détail des comptes bilan actif passif

- Détail Compte de résultat

FIDUCIAIRE DE LA TET

16 AVENUE HERMES

ZA LOS PALAUS

66170 MILLAS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000	1 000		
21800000 AUTRE IMMO CORPO	1 000	1 000		
AUTRES PARTICIPATIONS	345	336	9	2.73
26100000 TITRES DE PARTICIPAT	345	336	9	2.73
Total II	1 345	1 336	9	0.69
DISPONIBILITES	35 353	22 699	12 654	55.75
51210000 CREDIT AGRICOLE	33 573	13 947	19 626	140.72
51220000 BANQUE POPULAIRE	1 016	732	284	38.77
51230000 BPS LIVRET	82	82		
51240000 BANQUE LIVRET A CA	78	75	2	3.00
53000000 CAISSE	605	7 863	7 258	92.31
Total III	35 353	22 699	12 654	55.75
TOTAL GENERAL	36 699	24 035	12 663	52.69

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAL	38 278	38 278		
10100000 CAPITAL SOCIAL	38 278	38 278		
REPORT A NOUVEAU	54 251	51 428	2 823	5.49
11000000 REPORT A NOUVEAU GES	54 251	51 428	2 823	5.49
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 062	2 823	7 884	279.31
Total I	10 911	15 973	5 062	31.69
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	47 610	40 008	7 602	19.00
40100000 FOURNISSEURS	47 610	40 008	7 602	19.00
Total IV	47 610	40 008	7 602	19.00
TOTAL GENERAL	36 699	24 035	12 663	52.69

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	191 174	189 533	1 642	0.87
70480000 VENTES AUTRE	187 874	188 533	658	0.35
70490000 PARTENARIAT	3 300	1 000	2 300	230.00
Chiffre d'affaires NET	191 174	189 533	1 642	0.87
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	41 000	44 200	3 200	7.24
74240000 SUB CG FIRA IDENTITAT	7 000	10 000	3 000	30.00
74250000 SUB CG FERIA DU LIVRE	4 500	4 000	500	12.50
74280000 SUB CG AUTRE	1 500	1 700	200	11.76
74310000 SUB MILLAS FONCTIONNEMENT	28 000	28 500	500	1.75
Total des Produits d'exploitation	232 174	233 733	1 558	0.67
ACHATS DE MARCHANDISES		3 000	3 000	100.00
60970000 RRR		3 000	3 000	100.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	227 125	239 924	12 799	5.33
60410000 ACHATS FONCTIONNEMENT F01	10 902	5 414	5 487	101.34
60420000 F 02 SANT JOAN	566		566	
60430000 ACHATS MANIF CULTURELLE F03	4 031	3 805	227	5.96
60440000 ACHATS FIRA IDENTITAT F04	204 792	219 197	14 404	6.57
60450000 FERIA DU LIVRE F05 /RIFLE	1 132	3 013	1 881	62.44
60460000 ACHATS TOTAL FESTUM STJEAN F06		1 105	1 105	100.00
60461000 F 06 GOIG DELS OUS	651	774	123	15.92
60470000 ACHATS 14 JUILLET F07	4 258	4 464	206	4.62
62260000 HONORAIRES		1 440	1 440	100.00
62750000 FRAIS S/EFFETS COMMI	365	389	24	6.29
62780000 AUTRES FR.COMMIS.BAN	429	325	105	32.24
Total des Charges d'exploitation	227 125	236 924	9 799	4.14
Résultat d'exploitation	5 049	3 192	8 241	258.19
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	12	9	3	38.14
76800000 AUTRES PRODUITS FINA	12	9	3	38.14
Total des Produits financiers	12	9	3	38.14
Résultat financier	12	9	3	38.14
Résultat courant avant impôts	5 062	3 183	8 244	259.03
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		360	360	100.00
77200000 PRODUITS SUR EX ANTERIEURS		360	360	100.00
Total des Produits exceptionnels		360	360	100.00
Résultat exceptionnel		360	360	100.00
Total des produits	232 187	234 102	1 915	0.82
Total des charges	227 125	236 924	9 799	4.14

Budget prévisionnel de l'association

Budget prévisionnel de l'association, approuvé par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration

Si l'exercice de l'association est différent de l'exercice civil, préciser les dates de début et de fin d'exercice. Pour vous aider dans votre démarche, le

Association :

Exercice 2025

Date de début :

01/01/2025

Date de fin :

31/12/2025

CHARGES	MONTANT EN EUROS ⁽¹⁾	PRODUITS	MONTANT EN EUROS ⁽¹⁾
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
	135 300 €		132 800 €
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	132 800 €
Achats non stockés de matières et fournitures	135 300 €	Prestation de services	
Fournitures non stockables		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement		Billetterie	
Fournitures administratives		74 – Subventions d'exploitation	67 200 €
Autres fournitures		Etat : (à détailler)	
61 – Services extérieurs	11 200 €		
Sous traitance générale			
Locations	7 200 €	Région(s) :	
Entretien et réparation		OCCITANIE	5 000 €
Assurance	4 000 €	Département(s) :	
Documentation		CG 66	15 700 €
Divers			
62 – Autres services extérieurs	53 500 €	Communes(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 500 €	MILLAS	30 000 €
Publicité, publication	25 000 €		
Déplacements, missions, réceptions	26 000 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
Frais postaux et de télécommunications			
Services bancaires, autres			
63 – Impôts et taxes	0 €	Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres recettes	
64 – Charges de personnel	0 €	PARTENARIAT	16 500 €
Rémunération des personnels			
Charges sociales		75 – Autres produits de gestion courante	0 €
Autres charges de personnel		Cotisations	
65 – Autres charges de gestion courante		Autres recettes	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	0 €
		Sur opération de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
68 – Dotation aux amortissements provisions pour renouvellement)		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	200 000 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	200 000 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES	200 000 €	TOTAL DES PRODUITS	200 000 €

⁽¹⁾ ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽²⁾ Le budget doit être équilibré et doit faire figurer le montant de la subvention sollicitée

Fiche d'identité

MANIFESTATIONS CULTURELLES 2024

- **Mars** : « **LE GOIG DELS OUS** » Soirée catalane traditionnelle
Des fêtes de Pâques, avec la chorale « L'ESTUDIANTINA »
D'ILLE SUR TET.
- **23 Juin** : **Fête et Feux de la « SANT JOAN »**.
Cérémonie de la **FLAMA** Del CANIGO, avec défilé des jeunes
Porteurs de flammes et suivi d'un grand brasier, suivi de chants
Catalans.
Fréquentation attendue : 1200 personnes
- **Juillet** : **Expositions des affiches officielles de la Féria**
Fréquentation attendue : 1000 personnes
- « **Rondalla a Força Real** » : La nuit des contes avec Gérard
Jacquet et son invité, au pied de l'ermitage.
Fréquentation attendue : 250 personnes
- **TORO PISCINE aux Arènes (début juillet)**
Fréquentation attendue : 800 personnes
- **Concert et grands feux d'artifices pour la Fête nationale**
Du 14 juillet.
Fréquentation attendue : 1500 personnes
- **Août** : **FERIA de MILLAS du 08 au 11 août 2024**
Animations bodegas – Concerts et Expositions - Tauromachie
Fréquentation attendue : 35 000 personnes
- **Décembre** : **RIFLES TRADITIONNELLES des fêtes de fin d'année.**
Fréquentation attendue : 800 personnes

Nom de l'association : COMITE ANIMATIONS CULTURELLES MILLAS

Présentation de l'association :

PROMOUVOIR LA CULTURE CATALANE AU TRAVERS DE MANIFESTATIONS
ANIMER LE VILLAGE PAR DES ANIMATIONS DIVERSES ET
VARIES

Présentation détaillée de l'ensemble des activités développées par l'association :

PRESENTATION DETAILLEE CI-ANNEXEE

MILLAS

HALLE DES SPORTS
SAMEDI 28 DECEMBRE 21H
DIMANCHE 5 JANVIER 15H30

GRANDES RIFLES TRADITIONNELLES

DU COMITÉ D'ANIMATIONS CULTURELLES

* 16 Quines - 4 Tombolas

1 Super Tombola

Jambons - Foie Gras - Magret de Canard

Filets garnis - Huile d'Olive etc...

CONSOLANTE - BOURRICHE

* à la quine chaque gagnant emporte son lot



PROGRAMME

Jeudi 8 Août

22h00 : SPECTACLE PYROTECHNIQUE
rue Drac de Foc par le groupe
Aire Nou de Baho

22h00 : OUVERTURE DES BODEGAS

Bodega des Arènes :

DJ CREASON - FRED ET OLIVE

Bodega Latine :

DJ LAURA LAFFON et ROMAIN
MARKETO

Bodega Font del Rei :

GROUPE FLAG SOUL-ROCK

Podium Central :

DJ ARNO

14h00 : MINI PANORAMIQUE

Courses enfants

18h00 : Animations musicales par les bandas
BAND'ANANAS et LES CANAILLOUS
au podium central.

21h00 : OUVERTURE OFFICIELLE DE LA

FERIA 2024 – Cérémonie du bandana
au Podium central

Vendredi 9 Août

13h30 : GRAND CONCOURS DE PÉTANQUE
à l'ancien camping municipal
en doublettes formées, organisé par
le Pétanque Club Millassois.

Inscription sur place à partir de 13h30

15h00 : FERIA DES ENFANTS
au podium central - Jeux Gonflables
Toro Mécanique - Parcours Ninja

19h00 : APERO TAPAS à la Bodega Font del Rei
Animations musicales avec le Groupe
musical DUO VERTIGO

20h30 : TORO TEAM - Défilé des équipes
dans les rues du village

21h30 : TORO TEAM - aux arènes
Jeux taurins piscine - Avec la manade
NOTRE DAME CATALANE

22h00 : OUVERTURE DES BODEGAS

Bodega des Arènes :

DJ CREASON

Bodega Latine :

DJ ROMAIN MARKETO

Bodega Font del Rei :

GROUPE FLAG SOUL-ROCK

Podium Central :

DJ MIKA

Samedi 10 Août

11h00 / 16h00 : LÂCHER DE TOROS

dans les rues avec la manade NOTRE
DAME CATALANE Animation musicale
par la BAND'ANANAS

16h30 : FERIA DU LIVRE - au parc Bombes

Débat, Dédicaces et Conférence avec l'auteur

17h00 : TROBADA CASTELLERA

(Pyramides humaines exécutées par 300 personnes)
avec les colles : ELS TIRALLONGUES de
MANRESA et AIRE NOU de BAO

19h00 : **APERÓ – TAPAS** – à la **Bodega Font del Rei**
Avec le groupe musical **DUO VERTIGO**

20h00 : **APERÓ GÉANT** - à la fontaine **Font del Rei**
offert par la société **RICARD**

21h00 : **PAELLA GÉANTE** -

dans la cour de l'Ecole Maternelle
organisée par **Els Nois de Força Réal**
Inscription à l'Espace de Vente FERIA et sur place.

22h00 : **OUVERTURE DES BODEGAS**

Bodega des Arènes :

DJ CREASON - FRED ET OLIVE

Bodega Latine :

DJ LAURA LAFFON

Podium Central :

DJ MARKETO

Dimanche 11 Août

10h30 : **MESSE EN CATALAN** avec la choral BOMPAS CANTA à l'église de Millas

12h00 : **Défilé de GEANTS** - avec les Bandas et les Gardians de la Manade NOTRE DAME CATALANE

13h00 : **APÉRO MONSTRE** - au PODIUM CENTRAL offert par la société RICARD / animé par les bandas

13h30 : **REPAS CHAMPÊTRE** - dans la cour de l'école Maternelle - Fameuse Gardiane de Toro.
Inscription à l'Espace de Vente FERIA et sur place.

15h00 : **24° TROBADA GEGANTERA** - à la **Font del Rei** avec les colles : Eine, Le Soler, Thuir, Perpignan, Rivesaites, Tautavei, St Hippolyte.

16h00 : **LÂCHER DE TOROS** - dans les rues avec la manade NOTRE DAME CATALANE

17h30 : **SPECTACLE FOLKLORIQUE CATALAN** - au podium central avec le FOMENT DE LA SARDANA DE PERPINYA

18h00 : **GRANDIOSE NOVILLADA** - concours aux arènes *Inscription à l'Espace de Vente FERIA et sur place.*

21h30 : **CORREFOC** - dans les rues de la ville LES DIABLES et BRUIXES DEL RIBERAL embrasement des rues aux rythmes des percussions

22h30 : **FINAL DE LA FERIA dans les Bodegas**

Bodega des Arènes : nuit de folie avec LES KLOSQUES
Bodega Latine : DJ LAURA LAFFON
Podium Central : DJ MIKA

Millas, le 12 février 2025

Assemblée Générale du CAC Millas

Membres présents: Bernard Bpez - Bernard Bles
Nadine Sali - Assèle Escalaïs - Sophie Santals
Serge Ruiz - Christophe Nejean - Jérôme Quintus
Bernard Cocot - Francis Ferrer - Florence Kerher
Blanche Gros - Lucien Bto - Frédéric Carle
Gemma Coste - Valérie Lopez

Absents Excusés: Apis Santals - Sylvie Carot
Caldic Bpez - Pierre Barthelemy

Laurence Perardis - Didier Perardis
Les membres du Comité d'Administration étant présents
la séance est ouverte.

Démission du bureau - Les membres du bureau se
représentent et sont élus à l'unanimité des membres.

Quelques membres ont démissionné: Laurence Perardis
Didier Perardis - Christophe Nejean - Gemma Coste

Présentation du bilan de l'année écoulée

Détail du budget 2024 concernant le fonctionnement de
l'association

Les chiffres ont été approuvés à l'unanimité des membres
présents

Information sur les derniers de subventions à réaliser auprès des entités municipales, départementales et régionales, qui seront traitées courant février/mars

Debriefing sur la manifestation principale de l'association : la Fête 2024

Proposition de manifestations courant 2025

X proposition de rfe. du printemps

X fête de la nuit par avec petit groupe coréen et feux d'artifices

X fête votive du 14/07

X proposition terrain piscine en juillet

X proposition arena de plein air

X dates de la Fête du 7 au 10 août

↳ organiser des commissions par la sécurité, la restauration, les spectacles

↳ deux jours finaliser le budget

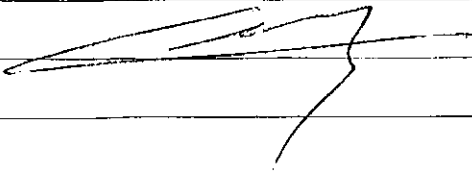
Propositions finales lors d'une prochaine réunion

X Rfe de fin d'année

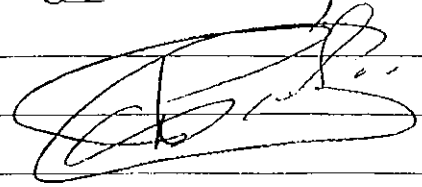
Tous les points ayant été abordés et
traités, le Président de l'association
clôture l'assemblée à 22h.

Prochaines réunions prévues avant mars.

Le Président



Le Secrétaire



FERIA DE MILLAS

7 au 10 août 2025

Jeudi 7 août 2025

14h00 : MINI PANORAMIQUE - Courses enfants

18H00 : Animations musicales par les bandas **BAND'ANANAS** et **LES CANAILLOUS** au podium central.

21H00 : OUVERTURE OFFICIELLE DE LA FERIA 2025 – Cérémonie du bandana au Podium central

21H45 : SPECTACLE PYROTECHNIQUE – Rue Drac de Foc par le groupe AIRE NOU DE BAHO

22H00 : OUVERTURE DES BODEGAS

Bodega des Arènes : DJ CREASON - FRED ET OLIVE

Bodega Latine : DJ MIKA

Podium Central : DJ ARNO

Vendredi 8 août 2025

14h30 : Grand **concours de pétanque** en doublettes formées, organisé par le Pétanque Club Millassois à l'ancien camping municipal.

15h30 : Podium Central LA RÉCRÉ DES ENFANTS
BOOM MUSICALE avec les mascottes et DJ Guillem
Nombreux cadeaux

18h30 : Animation Musicale par les Bandas
« Band'ananas, Les Canaillous et Els Tirons »

20h00 : TORO TEAM - Défilé des équipes De TORO TEAM dans les rues du village

21h30 : TORO TEAM - aux arènes – Jeux taurins piscine - Avec la manade NOTRE DAME CATALANE

22h00 : OUVERTURE DES BODEGAS

Bodega des Arènes : DJ JOSS

Bodega Latine : DJ ARNO

Bodega Font del Rei : soirée année 80 DJ FANTASIA

Podium Central : DJ MIKA

Samedi 9 août 2025

11h00 : Animation musicale par la BAND'ANANAS

16h00 : Animation musicale par la BAND'ANANAS

16h30 : FERIA DU LIVRE - au PARC MUNICIPAL BOMBES

Remise du prix Feria du livre 025

Débat et conférence avec les auteurs et de nombreux invités - séance de dédicaces

17h00 : TROBADA CASTELLERA - (Pyramides humaines exécutées par 300 personnes) avec les colles : ELS TIRALLONGUES de MANRESA et AIRE NOU de BAO

20h00 / 21h00 : APERO GÉANT PAELLA GÉANTE

22h00 : OUVERTURE DES BODEGAS

Bodega des Arènes : DJ CORTISONE

Bodega Latine : DJ GUILLEM

Bodega Font del Rei : DJ FANTASIA

Podium Central : DJ DOMI LE BASQUE

Dimanche 10 août 2025

10h30 : MESSE EN CATALAN - avec la chorale BOMPAS CANTA en l'église de Millas

12h00 : Défilé de GEANTS - avec les Bandas et les Gardians de la Manade NOTRE DAME CATALANE

13h00 : APÉRO MONSTRE - à LA FONT DEL REI offert par la société RICARD et animé par les bandas.

13h30 : REPAS CHAMPETRE - dans la cour de l'école Maternelle - Fameuse Gardiane de Toro

Inscription à [l'Espace de Vente Feria](#) et **sur place**.

15h00 : 25° TROBADA GEGANTERA - à LA FONT DEL REI - avec les colles : Elne, Le Soler, Thuir, Perpignan, Rivesaltes, Tautavel, St Hippolyte.

17h30 : SPECTACLE FOLKLORIQUE CATALAN - au podium central avec ELS

DANSAIRES CATALANS DE TUIR

18h00 : GRANDIOSE NOVILLADA - con

21h30 : CORREFOC - dans les rues de la ville avec : LES DIABLES et BRUIXES DEL RIBERAL embrasement des rues aux rythmes des percussions

22h30 : FINAL DE LA FERIA dans les Bodegas

Bodega des Arènes : DJ FRED GUETTA

Bodega Latine : DJ MUKA

Podium Central : DJ LAURA LAFFON